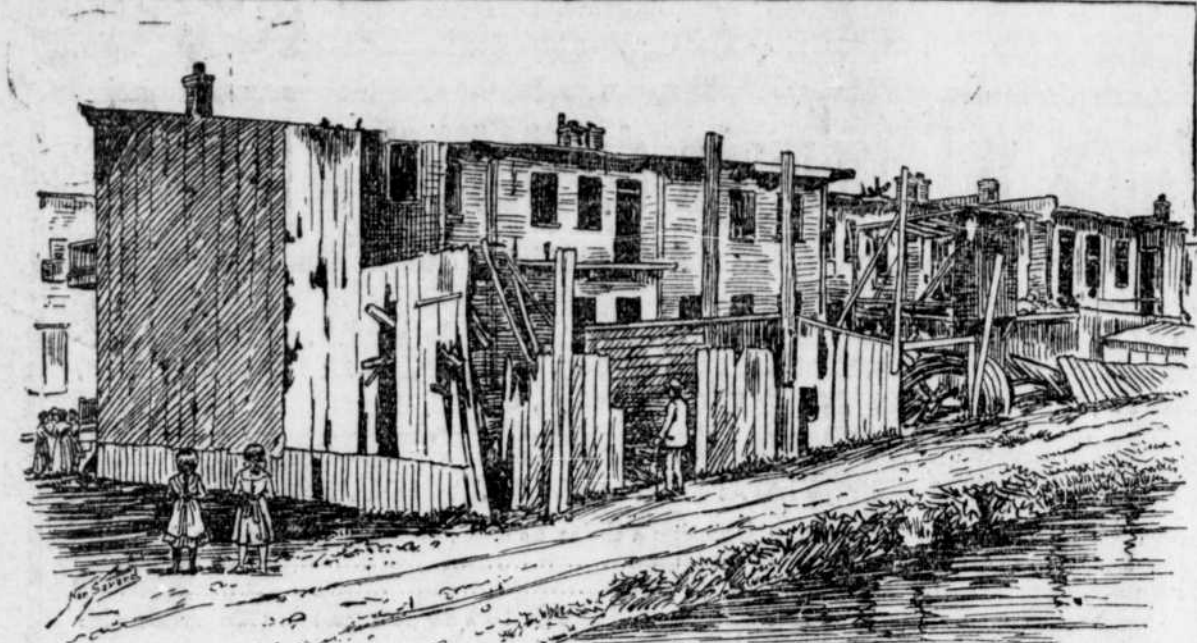


23<sup>ME</sup> ANNEE—N<sup>O</sup> 211

MONTREAL JEUDI 11 JUILLET 1907

## CHASSÉES DE LEURS FOYERS EN FLAMMES

Douze pauvres familles se trouvent aujourd'hui sans abri, à la suite d'un violent incendie qui a réduit en cendres, hier après-midi, tout un pâté de maisons, à St Henri.—Les dommages.



VUE, PRISE EN ARRIERE DU PATE DE MAISONS DETRUIT PAR LE FEU A SAINT-HENRI, HIER, ENTRE LA RUE SAINTE-MARIE ET LA RIVIERE SAINT-PIERRE. SIX MAISONS, DOUZE LOGEMENTS CON-

Six maisons détruites de fond en comble, douze familles d'ouvriers jetées sur le pavé : voilà le bilan du sinistre qui a ravagé Saint-Henri hier après-midi, entre cinq et six heures.

Presque tout le côté sud de la petite rue Sainte-Marie, près de la Côte Saint-Pierre, en avant de la rivière Saint-Pierre, se trouve détruit.

Les sinistrés sont : Westly Mitchell, journalier, No 40 Sainte-Marie; Octave Paré, journalier, 42; H. Hamelin, 44; R. Gliné, 46; L. Planche, marchand de tabac, 48; P. Planche, 50; X. Hamelin, 52; Albert Charrette, maçon, 54; Ph. Adam, 56; M. Galpault, 58; Venance Cloutier, 58 et A. Perron, 60.

A part M. Planche, marchand de tabac, la plupart des victimes sont des journaliers. Ces pauvres gens ont perdu presque tous leurs meubles, assurés pour la moitié de leur valeur environ, et chez quelques-uns pas assurés du tout.

C'est chez M. Alb. Charrette, maçon, 54 rue Sainte-Marie, que le feu a pris origine. Mme Charrette, vers 5 heures, venait d'allumer son poêle à gazoline, lorsque celui-ci fit soudain explosion. Mme Charrette ne fut pas blessée mais en quelques secondes, le feu s'était communiqué à tout l'appartement et puis à l'étage supérieur.

Quand les pompiers des postes No 23 et 24 arrivèrent sur les lieux, cette maison flambait déjà comme une torche et le feu, activé par le vent d'est, s'était communiqué aux demeures environnantes. Pendant un temps ce fut une confusion indescriptible : cloches d'alarme, cris des pompiers, lamentations des femmes et des enfants. Pour comble de malheur les maris étaient absents au travail et qui ne contribua pas peu à augmenter le désordre.

**REGRETTABLES RETARDS**

Les pompiers du poste No 22, Sainte-Cunégonde arrivant à bride abattue furent retardés pendant 10 grosses minutes à la rue Notre-Dame par un train de fret du Grand-Tronc qui bloquait la circulation. Enfin, aux exclamations énergiques des pompiers le train se décida à s'ébranler.

**CHASSES DE LEURS DEMEURURES**

par le feu, erraient par les ruines carbonisées, cherchant si quelque objet n'aurait pas échappé à l'incendie destructeur et se communiquant les uns aux autres l'étendue de leurs malheurs. Des pleurs silencieux coulaient des yeux rougis par une nuit sans sommeil. Tout a été rasé, jusqu'aux clôtures, entre la rue Sainte-Marie et la rivière Saint-Pierre, dont les eaux verdâtres coulaient en arrière.

Le logement occupé par M. A. Charrette se trouvait à peu près au centre de ceux qui ont été détruits. C'est lui qui se trouve le plus éprouvé de tous. Sa douleur ce matin faisait peine à voir. On peut évaluer les pertes totales, subies par propriétaires et locataires, à \$10,000 environ, en partie seulement couvertes par les assurances.



Le poêle à gazoline de M. A. Charrette, cause de l'incendie.

**DEPLORABLE SITUATION**

Le chef-adjoint Tremblay, qui commandait en chef la brigade des pompiers, pendant ce terrible désastre, dit que les bornes-fontaines étaient beaucoup trop éloignées du lieu de l'incendie (700 à 800 pieds) et que cela a considérablement nui au travail de ses hommes.

Selon le chef-adjoint Tremblay, les bornes-fontaines sont trop peu nombreuses à Saint-Henri, où l'on n'en compte que 89 pour un quartier si considérable, alors que Sainte-Cunégonde, qui l'est beaucoup moins, en a 120.

Un magnifique terre-neuve, appartenant à M. Hamelin, a péri dans les flammes. Mais fort heureusement on n'a pas à déplorer d'accident de personnes. Le désastre a causé la plus profonde sensation dans Saint-Henri et dans la Côte Saint-Pierre.

Ce matin, des hommes, des femmes et des enfants,

## UNE DOUBLE EXISTENCE

Charles Burke, le chef de la bande de faux-monnayeurs de Lindsay, jouissait

### D'UNE BONNE REPUTATION

Importantes révélations faites au chef Carpenter par John Eveleigh, l'un des complices actuellement sous arrest.

### PIECES A CONVICTION

La Sûreté vient d'obtenir de nouveaux renseignements au sujet de la bande de faux-monnayeurs de Lindsay, Ont., dont l'un des membres, le nommé John Eveleigh, est actuellement entre les mains des autorités policières de Montréal. C'est d'ailleurs sur les informations fournies par Eveleigh que le chef Carpenter a pu retracer le chef de la bande et ses complices, et amener leur arrestation.

Charles Burke, le chef de la bande, actuellement sous verrou, à Lindsay, Ont., est âgé d'environ 60 ans, et a toujours joui d'une réputation d'honnête homme. Son arrestation a surpris la population de Lindsay. Burke était autrefois à la tête d'une industrie florissante qu'il abandonna, il y a quelques années, par suite de l'incendie d'un vaste moulin à bardeaux, dont il était le propriétaire.

Depuis, il a vécu retiré, vivant des revenus d'une petite fortune qu'il avait échappé à une quinzaine de mille dollars.

Des fouilles faites dans "Pumpkin Hollow", faubourg de Lindsay, où l'ancien demeure avec son frère, ont amené la découverte d'une foule de billets contrefaits de la "Federal Bank" et de diverses autres banques d'Ontario. Des photographies, des instruments chimiques de toutes sortes, enfin un véritable arsenal de graveur, saisis dans sa maison, ont amené la découverte de la seule bande de faux-monnayeurs existant au Canada, depuis quelques années.

La plus forte preuve contre Burke sera fournie par quelques-uns de ceux qui étaient engagés par Burke lui-même, pour mettre en circulation les faux billets en question.

Quatre d'entre eux sont connus, dont deux, R. Wynne, un fermier habitant près de Downeyville, et Archie Boyeau, un jeune homme de Lindsay, sont sous arrest à Saint-Sauveur.

Au rang des autres, devant lesquels ils ont comparu, les accusés ont déclaré que Burke les avait chargés de distribuer deux cents billets de cinq dollars. En retour, Burke s'engageait à payer \$500 en monnaie légale à ses deux complices.

Wynne et Boyeau avaient déclaré de se rendre au Sault American, le 4 juillet, et de profiter de la fête pour se mêler à la foule et cacher ainsi leur identité. La police du Dominion les captura heureusement, quelques heures avant la réalisation de leur projet.

Les révélations faites par ces deux individus complèteront les renseignements fournis au chef Carpenter par John Eveleigh.

Ce dernier a été arrêté, comme "La Presse" le rapportait d'ailleurs, à Montréal, le 2 juillet dernier, par le constable McGrath, du poste de police No 6. Eveleigh était à l'emploi du Grand-Tronc, comme chauffeur, et habitait Lindsay, depuis quelques semaines seulement.

Lorsqu'il fut arrêté, il fournit au chef Carpenter des renseignements qui furent aussitôt transmis au service secret du Dominion.

Les plaques servant à la confection des faux billets sont actuellement entre les mains de la police secrète du Dominion. L'examen des plaques indique que Burke se servait de procédés photographiques pour fabriquer les faux argent; mais les billets contrefaits étaient d'une si mauvaise qualité que, plusieurs fois, des personnes refusèrent de les échanger, ce qui démontre que l'habileté de Burke était inférieure à celle de Karl Decker, le fameux faux-monnayeur arrêté à Woodstock, Ont., il y a quelques années.

Le papier employé par Burke étant d'assez mauvaise qualité, il était impossible à ses complices d'échanger leurs faux billets, dans les banques.

Deux plaques, seulement ont été faites à la Sûreté, par des marchands de Montréal.

Il y a deux ans, de faux billets de la Banque de Montréal furent mis en circulation, dans le voisinage de Lindsay. La police du Dominion fut incapable de découvrir les criminels; mais aujourd'hui elle est convaincue que Burke devait en être le fabricant. Le limier Cowan, du bureau de M. Carpenter, est actuellement à Lindsay afin de compléter sa cause contre John Eveleigh.

**AUTRE ARRESTATION**

Une dépêche télégraphique a annoncé ce matin au chef Carpenter qu'un nommé Robert W. Logie avait été arrêté à Lindsay, Ont., hier, par l'un des agents du colonel Sherwood de la police du Dominion, comme étant l'un des complices du fameux Charles Burke, chef d'une bande de faux-monnayeurs.

Burke a déclaré qu'il avait reçu les faux-billets d'un ami dont il refuse de révéler le nom.

### ERREUR N'EST PAS COMPTE

Dans le compte rendu d'une fête religieuse que nous avons publiée, hier en parlant du sermon de M. le curé C. Thérien, de l'Église Bizard, le typographe nous faisait dire les paroles suivantes : "M. le curé, avec toute la netteté de son éloquence, etc." Nos lecteurs auraient dû lire : "Avec toute la suavité de son éloquence."

## CHASSE AU FUGITIF SUR NOS FRONTIERES

Le grand-connétable J. A. Boisvert, de Sweetsburg, réussit, au moyen d'un truc ingénieux, à capturer le nommé Albert H. Howard, fugitif de la justice canadienne.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Mansouville, Qué., 11 — L'arrestation d'un individu accusé de brutalité envers sa femme, sa condamnation, sa réhabilitation pour crime de bigamie, sa fuite de la prison et sa capture : tel est le bilan d'aventures du grand-connétable Boisvert.

Dimanche soir, le sept, vers minuit, une jeune femme de 32 ans, portant à la tête, à la figure et aux bras, des marques de coups, frappait à la porte du grand-connétable Boisvert, à Sweetsburg. Le limier Boisvert vint lui-même ouvrir et écouta la plainte de la jeune femme.

Emely Gibbs, c'est le nom de la plaignante, déclara à l'officier de la justice que son mari, Albert H. Howard, âgé de 35 ans, l'avait frappée à coups de poings, et à coups de pieds, et qu'il avait ensuite menacé de la tuer. La pauvre jeune femme exhiba ensuite au limier, des marques ensanglantées qu'elle disait lui avoir été infligées par son mari.

Mme Howard ajouta que pendant qu'il la rouait de coups son mari avait proféré la menace suivante : "Je me suis débarrassé de mes autres femmes, je me débarrasserai bien de toi!"

**MACABRE COINCIDENCE**

Albert H. Howard est le frère de Forest Howard, que la femme Eva Tracey, tuait d'un coup de carabine, le 20 juin 1906, pour défendre sa vie et son honneur.

Et cette scène de brutalité dont parlait la femme Emely Gibbs s'était passée à quelques pas seulement de la maisonnette où s'était déroulé le sombre drame.

Le limier Boisvert se rendit alors avec la plaignante chez le magistrat R. J. Lodd, qui signa un mandat d'amener contre Albert H. Howard.

Le grand-connétable Boisvert arrêta aussitôt le prévenu qui fut trouvé coupable de voies de fait sur sa femme et condamné à \$20 d'amende et à cautionnement personnel de \$400.

Une déclaration de la femme de l'accusé avait cependant frappé l'esprit du limier Boisvert.

M. Boisvert en la questionnant, plus minutieusement apprit que Howard avait

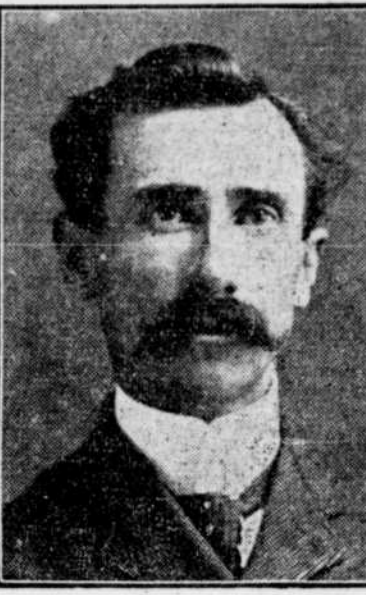
**PLUSIEURS FEMMES VIVANTES,**

le grand-connétable Boisvert n'avait qu'une alternative, celle de porter une nouvelle plainte contre Albert H. Howard. C'est ce qu'il fit, et dès le lendemain, Howard recevait la visite de deux agents de l'habile limier : MM. Alexander Aird et Edward Mitchell.

Avant de leur confier le mandat d'arrestation, M. Boisvert avait donné instruction à ses agents d'user de surveillance, parce que Howard était un être dangereux, qui s'était évadé en 1894.

Lorsque Mitchell et Aird arrêtaient l'accusé, ce dernier dit simplement : "Je suis prêt à vous suivre", et partit pour la prison de Sweetsburg, flanqué des deux constables.

A environ une centaine de ueds de la porte d'entrée de la geôle, Albert H. Howard bouscula ses gardiens et prit



Le grand-connétable J. A. Boisvert, de Sweetsburg, qui vient de capturer un prisonnier fugitif après une chasse sensationnelle.

aux États-Unis, principalement.

Emely Gibbs fit ensuite le récit suivant : "J'étais employée comme servante dans une famille anglaise de Montréal lorsque je fit la rencontre de Howard.

Le 30 janvier dernier, j'appris ma destinée à la sienne à Richmond, Vt. C'est un M. D. W. Carpenter qui nous fournit notre certificat de mariage. Quelque temps après, j'appris que mon mari s'était marié à une demoiselle Emeline Calsley, à Boston, en 1899, et qu'il n'avait pas divorcé d'avec elle."

En face de ces révélations le grand-connétable Boisvert n'avait qu'une alternative, celle de porter une nouvelle plainte contre Albert H. Howard. C'est ce qu'il fit, et dès le lendemain, Howard recevait la visite de deux agents de l'habile limier : MM. Alexander Aird et Edward Mitchell.

Avant de leur confier le mandat d'arrestation, M. Boisvert avait donné instruction à ses agents d'user de surveillance, parce que Howard était un être dangereux, qui s'était évadé en 1894.

Lorsque Mitchell et Aird arrêtaient l'accusé, ce dernier dit simplement : "Je suis prêt à vous suivre", et partit pour la prison de Sweetsburg, flanqué des deux constables.

A environ une centaine de ueds de la porte d'entrée de la geôle, Albert H. Howard bouscula ses gardiens et prit

diens et prit

**LA POUDRE D'ESCAPETTE.**

Comme c'était le soir, il fut impossible à Mitchell et à Aird de rejoindre le fugitif.

Le limier Boisvert ayant été aussitôt informé de cette escapade, rassembla vivement quelques agents d'urgence et partit à bride abattue vers la frontière, vers laquelle il le présentait le fugitif se dirigeant afin de se mettre à l'abri des lois canadiennes.

Lorsque l'actif limier atteignit Richmond, Vt., distance de seize milles, seulement de Sweetsburg, il apprit que Howard était arrivé à cet endroit à cinq heures de l'après-midi, après avoir marché durant une journée et une nuit à travers champs. Le fugitif avait passé la frontière entre Sutton et Richmond.

Avant-hier soir, le limier Boisvert chargea M. Georges Desparois, qui l'avait accompagné de Sutton, de

### FILER LE FUGITIF,

Desparois étant parfaitement inconnu.

Le même soir, Albert M. Howard montait dans le convoi du Boston à Maine, pour Manchester, N. H., et à sa suite, sans qu'il s'en aperçût cependant, montaient aussi le limier Boisvert et son assistant.

L'habile Boisvert savait que pour se rendre de Richmond à Manchester, N. H., le convoi du Boston à Maine avait à traverser le Canada, entre Richmond et North Troy. Dissimulé dans un wagon à bagages, Boisvert attendit patiemment que le train eût atteint Mansouville, Qué. A peine, le convoi avait-il dépassé la frontière que Boisvert le faisait stopper, et se dévouait au fugitif Howard. On conçoit la stupeur de ce dernier lorsqu'il se vit de nouveau entre les mains d'un fonctionnaire de la justice canadienne.

Howard n'opposa aucune résistance, il préféra capituler devant l'envahissement et le flair du limier Boisvert.

Le prisonnier et son gardien se trouvaient alors à 32 milles de Sweetsburg, et leur était impossible de se rendre à cet endroit par voie de chemin de fer sans passer par les États-Unis.

Forcé fut donc au grand-connétable Boisvert de faire une partie de trajet en voiture.

Le prisonnier a avoué au limier son crime. Il comparaitra devant le juge Mulvena, demain.

Tout le monde s'accorde à dire que la capture du dangereux fugitif est due au flair de l'ingénieur limier Boisvert.

## DISPARITION D'UN BAMBIN

POUR LA SECONDE FOIS, DEPUIS MAL, IL S'ENFUIT DU DOMICILE DE SON ONCLE.

Un jeune garçon du nom de Harold Dorothy, âgé de 11 ans, demeurant chez son oncle, M. Arthur St. Charles, No 225 Avenue Mont-Royal, est disparu mystérieusement de la maison, vendredi après-midi. Le bambin est en sa deuxième équipée de même genre.



Le jeune Harold Dorothy, qui est disparu mystérieusement de la demeure de son oncle depuis vendredi dernier.

La première fois, en mai dernier, il disparut et il fut retrouvé au bout d'une semaine, chez un M. Gaylor, de Maisonneuve, qui l'avait hébergé. Le petit Dorothy est blond, yeux bleus, et ne parle que l'anglais. Il est vêtu d'un veston gris et culotte pâle.

### IL S'EGARE DANS UN BOIS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Notre-Dame des bois, 11 — M. Alfred Boudreau, résident-cuisinier au camp de MM. Boulanger et Beauchêne, n'est égaré dans le bois voisin et il n'a pu être retrouvé depuis le 4 juillet, jour de sa disparition. Plusieurs le croient mort. Il est âgé de

## L'ARRIVEE DE SIR WILFRID

UNE DEMONSTRATION DES PLUS ENTHOUSIASTES S'ORGANISE A QUEBEC.

Québec, 11. — La ville de Québec se prépare à faire une enthousiaste démonstration à sir Wilfrid Laurier, lorsque celui-ci arrivera d'Europe. Les rapports des comités espérances chargés de veiller à l'organisation de la manifestation — laquelle aura lieu le 19 courant — ont fait hier la preuve de celle que tout apportera les Québécois à cet événement.

Des souscriptions des citoyens affluent au comité; chacun tient à honorer de faire sa part.

On peut compter sur la générosité des Québécois pour assurer au comité les moyens de donner à cette démonstration un éclat exceptionnel.

Le plan des illuminations est arrêté et les ouvriers sont à l'œuvre. Les citoyens, tout le long du parcours de la procession, ont manifesté leur désir de concourir de leur mieux et le comité des décorations s'emploie à aider l'initiative privée.

Toutes les maisons seront pavées de fleurs magnifiques.

Voici l'itinéraire définitif complet : Départ du Château Frontenac à 10 h. 30, rue du Fort, rue Blandin, rue de la Fabrique, rue St Jean, rue Ste Claire, rue St Olivier, Côte d'Abraham, rue St Vallier, rue du Pont, rue St Joseph, rue Massue, marché St Pierre.

Sur proposition de MM. Lachance et Davidson, MM. A. H. Cooke, Wm. McWilliam, H. Kennedy, J. Davidson ont été ajoutés à la liste des membres du Comité Général.

L'hon. J. Bureau assistait, hier, à la séance du Comité Général et a communiqué une dépêche reçue de sir Wilfrid Laurier annonçant qu'il acceptait le plan du Comité de Québec.

En conséquence, Sir Wilfrid quittera l'"Empress of Britain", à la Grosse Ile, pour s'embarquer à bord d'un navire du gouvernement qui, avec le comité de réception, ira le rencontrer en cet endroit.

### CONSTABLE BRUTAL

Keener, N. H., 11. — Pour avoir battu cruellement Wilfrid Boudreau, dont il opérât l'arrestation pour ivresse, le constable Keener a été condamné à \$12.94 d'amende et pris de

## LE MYSTERE D'UNE DISPARITION

Mme Justine Contant, la vieille domestique disparue, n'a pas encore donné de ses nouvelles.

Comme il était annoncé hier dans "La Presse", Mme Justine Contant, vieille femme de 92 ans, partie, mardi matin de chez M.



Mme Justine Contant, 92 ans, disparue depuis 3 jours.

Jos. Contant, 252 rue Montcalm, pour aller chez son bru, M. Philippe Contant, 13 rue Chambord, n'a pas été revue depuis.

La famille s'alarme avec raison sur le sort de la vieille dame, que la police, avertie, n'a pu encore retrouver. Nous publions ici le portrait de la domestique disparue.

### GRAVES BLESSURES

M. Olivier Barbary, 65 ans, de La-Beauport, travaillant, ces jours derniers, à la démolition d'une vieille barge. Une poutrelle se détacha subitement. En voulant la retenir, M. Barbary eut la main transpercée par un clou. La blessure qui paraissait insignifiante, au premier abord a déterminé un empoisonnement du sang.

M. Barbary est aujourd'hui à la dernière extrémité.

### DANS LE DEUIL

M. Napoléon Robert, chef de police de La-Beauport, se fait remarquer, hier en parlant du sermon de M. le curé C. Thérien, de l'Église Bizard, le typographe nous faisait dire les paroles suivantes : "M. le curé, avec toute la netteté de son éloquence, etc." Nos lecteurs auraient dû lire : "Avec toute la suavité de son éloquence."

## UN VISITEUR DISTINGUE

ITINERAIRE DE L'AMIRAL JAPONAIS YAMAMOTO PENDANT SON SEJOUR EN AMERIQUE.

Comme nous le disons dans nos dépêches, l'amiral Baron Yamamoto, l'un des plus brillants officiers de la marine japonaise, sera à Montréal mardi le 16 du mois courant. Arrivé à New-York hier sur le "Carmania", il ira vendredi à Oyster Bay rendre



Le contre-amiral Sakamoto, qui viendra prochainement à Montréal.

ses hommages au président Roosevelt, et le 15 il partira pour Boston où il passera la plus grande partie de la journée. Dans la soirée il partira pour Montréal et arrivera le lendemain matin. Il visitera les principaux endroits de notre ville et le soir il prendra le train pour Seattle où il s'embarquera pour le Japon le 23.

### L'ACCIDENT AU "PRESCOTT"

L'enquête sur l'accident arrivé au "Prescott" et au "Havana", dans le canal Lachine, s'est terminée ce matin, devant le commandant Spain.

Le seul témoin entendu aujourd'hui a été M. Hamelin, pilote du "Havana".

Les avocats des compagnies ont fait ensuite leur plaidoyer. Le commandant Spain rendra sa décision plus tard.

### CONCOURS CHRISTIN.

Il y a... bouteilles dans la pyramide du Stadium.

Nom...  
Adresse...

## EXHUMATION ET ENQUETE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lévis, 11. — Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête ce matin, sur le corps de Joseph Beaulieu, de cette ville, mort il y a quelques jours et dont on a exhumé le cadavre du cimetière ce matin.

Les circonstances permettaient l'enquête, car le 9 mars dernier, le défunt, au cours d'une démolition de deux Américains, avait reçu à la tête plusieurs blessures graves faites de coups de talons de bottines.

L'enquête a prouvé qu'il était complètement blessé de ces blessures. D'autres croyaient que lors de son arrestation, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, la police avait usé de violence à son égard, et nous sommes heureux de dire que l'enquête a prouvé la fausseté de ces racontars.

Le verdict rendu a été "mort d'une syncope de cœur".

### ACQUITTEMENT

M. Napoléon Gravel, chef de police de Saint-Lambert, qui avait été poursuivi par un journaliste du nom de Joseph Mainville, pour voies de fait, a été acquitté hier matin par le juge Choquet. Le plaignant a été trouvé coupable et condamné à \$5 et les frais, ou à défaut de paiement, à un mois de prison, ou à fournir des cautionnements de \$100 chacun, afin de garder la paix pendant un an.

### M. LEDOUX EST REVENU

Boston, Mass., 11. — Au nombre des passagers du "Marquette" qui vient d'arriver d'Europe, se trouve M. Urbain Ledoux, de Biddeford, Me., consul américain à l'âge de quatre ans. Dans le service consulaire, M. Ledoux est connu comme "Homme au Système". Le premier, il appliqua les principes commerciaux aux principes consulaires aux États-Unis. Il vient aujourd'hui se reposer de quatre années de services excellents. M. Ledoux, dans une entrevue, a dit qu'à son avis il était possible de créer un échec commercial, par un travail intelligent, la même ou le commerce n'existe pas.

"C'est ce principe que j'ai mis en pratique lorsque j'ai établi mon service de reconnaissance commerciale". Je divise ce service en sections : rapports commerciaux, facilitation de la correspondance, et opérations commerciales.

"Ceci me donne le pouvoir de trouver, à une minute d'avis, tout ce que je désire comme renseignements sur le commerce. Ainsi, quel'un vient demander où je pourrais lui procurer une certaine marchandise qui n'est pas à Prague. La comptabilité de mon service me permet de lui indiquer l'endroit et où l'on se procure la marchandise et le prix que le marchand en réclame."

## BELLES FETES RELIGIEUSES

LE PROGRAMME DE LA JOURNEE DU 16 COURANT A ST GERMAIN DE GRANTHAM.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Germain de Grantham, 11. — Comme "La Presse" l'a déjà annoncé, la paroisse de Saint-Germain, comté de Drummond, se prépare à célébrer mardi, 16 du courant, toute une série de fêtes religieuses.

Le comité d'organisation n'a rien épargné pour donner aux cérémonies tout l'éclat et la splendeur qu'elles méritent.

La bénédiction de la nouvelle église paroissiale ainsi que celles d'un orgue, d'un carillon, et du Couvent des Révérendes Sœurs de l'Assomption seront présidées par Sa Grandeur Mgr Bruneau, assisté d'un nombreux clergé.

Après la cérémonie qui commencera à 9 heures, a.m., mardi prochain, le comité des Dames Patroissiales donnera un carillon, et un grand banquet dans les salles du Couvent. Dans la soirée, il y aura illumination et feu d'artifice.

### FLOTTANT AU FIL DE L'EAU

Un cadavre est repêché dans le fleuve, vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles — Qui est-il ?

A midi et demi, aujourd'hui, les autorités de la morgue étaient averties qu'un cadavre venait d'être trouvé flottant dans le fleuve, vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles. La fourgon de la morgue a été dépêché immédiatement sur les lieux, pour en ramener la dépouille mortelle.

On n'a aucun signallement du noyé, et on se demande qu'il cela pourrait bien être.

Est-on en présence du cadavre du jeune Côté qui se serait noyé mardi soir, près du Parc Dominion?

### BREF DE MANDAMUS

Le juge Dunne est sommé d'accomplir certaines formalités omises dans le procès de Shmitz.

San-Francisco, 11. — La cour d'appel du district a accordé hier un bref de mandamus contre le juge Dunne, lui ordonnant de fixer immédiatement une date pour le règlement des comptes d'exception dans la cause de Shmitz, ou de donner les raisons pour lesquelles il ne l'a pas fait. Le bref est rapportable le 14 juillet.



# SAISON COURRA AU MARATHON EN 1908

Ce que devraient faire les directeurs des clubs de crosse samedi.  
-- Notes sportives.

## LAGROSSE

LES JOUTES DE SAMEDI.

Il y aura foule de Montréalais, samedi prochain, à l'occasion de la partie de crosse qui sera jouée entre les équipes de la capitale et de la ville de Québec. Cette partie est des plus importantes pour les deux clubs, car elle leur permettra de se mesurer sur le terrain de la capitale, et de se faire connaître aux yeux du public. Le National veut maintenir sa supériorité sur les Outaouais et il promet bien d'être au mieux. Comme équipe, le National est plus rapide. Il est une question que les directeurs de tous les clubs qui joueront samedi, devraient régler une fois pour toutes, avant même de commencer les joutes, à Ottawa, à Montréal et à Toronto. Ils devraient s'entendre pour que toute agression soit vivement réprimée et que la partie cesse de ce moment. Il faut à tout prix mettre un terme aux scènes désagréables et révoltantes qui se produisent à chaque partie de crosse, dans l'Est. Ce genre de conduite est au-dessus de tout reproche. Il est tout aussi facile, nous devrions dire, même plus facile de jouer une partie de crosse sans assommer son adversaire. Le jeu est plus beau, plus actif, plus humain et, partant, plus athlétique. Les spectateurs ne payent pas pour voir un engagement de ce genre, mais pour voir un jeu sportif, rapide et intéressant. Ils ne se rendent pas à l'amphithéâtre pour voir des fautes, s'entrechoquer. Leur présence à une partie de crosse devrait inspirer aux joueurs une animation et une énergie plus sportives, plus saines, plus humaines. Ils devraient faire tout leur possible pour donner une exhibition d'adresse et d'entraînement, afin de prouver par là qu'ils ne considèrent pas la foule comme quantité négligeable. Il ne faut pas oublier de ce principe, cependant, et jouer pour la galerie, sans se soucier du coéquipier. Non, mais c'est le rôle qui fournit les appointements de plusieurs athlètes et, à ce titre, il a certaines obligations de conscience et d'attention des clubs.

On dit dans certains cercles sportifs que ces querelles de terrain ne devraient jamais être soulevées aux tribunes. C'est là une erreur. Le seul moyen d'inculquer à certains hommes des principes de conduite athlétique irréprochable, est de punir les infractions aux règlements et aux lois selon la juridiction de l'autorité qui les a établis. Ainsi, il y a des condamnés à la prison à Toronto pour avoir frappé l'arbitre. D'après ces lois sportives, il aurait dû rester libre. Lowrey et Mason ont été traités en court d'assises pour des coups de poing. Le jeu de hockey. Howard et McIlwaine, actuellement, attendent un procès qui ne manque pas d'intéresser tous les amateurs du sport. Il appartient à la justice seule de décider du degré de culpabilité des deux prévenus et, d'ici là, tout commentaire sur leur conduite est interdit et devrait être.

Donc, avant de commencer les parties de samedi, les directeurs des clubs devraient s'entendre sur le point. L'équipe qui quittera le terrain à un jour, est et sera, certainement, comme on l'a vu si souvent cette année. Le public comprendra le sport canadien, et ne sera pas déçu en "prize-fight" à main armée. La foule, aussi, devrait quitter le terrain lorsque les bagarres se produisent entre les joueurs. Ce serait là le meilleur moyen de faire cesser les joutes brutales.

La pratique du National, à Malson, nous attire un grand nombre de spectateurs. Si les athlètes de Malson conduisent aussi bien leur tactique à Ottawa qu'ils l'ont fait à Malson, les spectateurs pourraient bien voir, dans les prochains jours, la pratique du National d'Ottawa, à pratiqué avec le National.

Aux terrains du Shamrock, hier, K. Yarnach agissait comme directeur d'entraînement. Les Irlandais ont fait beaucoup de progrès et ils serviront un joli plat de combinaison aux manufacturiers de Corvallis samedi. Il est probable que Robinson puisse jouer le coup que St. Pierre lui a donné sur la tête, à Ottawa, samedi dernier, le fait est certain. Est-ce là un accident? Hélas, nous ne pourrions pas le savoir. Ce n'est pas à cause d'une fracture de la clavicule, mais à cause d'une fracture de la mâchoire. Currie et Kenny ne sont pas en état de figurer sur l'équipe et O'Reilly est hors de forme. Le jeu de la semaine s'annonce de la dernière joute. Kings Clancy et le Dr Cameron seront les arbitres samedi. La partie sera certainement moins rude avec de tels officiers.

On dit à Ottawa que le capitaine Murphy ne jouera pas contre le National samedi. Mais on peut s'attendre à voir Edna dans le rang. Le National a proposé MM. Lilly et Wheeler, de Toronto comme arbitres de la joute avec le Capital.

LES JEUNES CLUBS DE CROSSE

Le club de crosse National de Malson, a battu les Irlandais 11 par 2 à la semaine dernière.

Le National eut tout le temps la balle.

Le Canadien, de la Pointe Saint-Charles, ne s'est pas montré.

Le National lance un défi pour \$5 au club Hochelaga, pour dimanche prochain, au terrain du National.

Il est prêt à jouer avec aucun club de la ville.

Noms des joueurs : H. Lalonde, A. Demers, L. Moussette, G. Duclotte, R. Lalonde, H. Edmond, A. Perrault, G. Bédard, R. Deschamps, L. Lévesque, D. Bédard, R. Richard, C. E. Savoy. Informations, s'adresser à C. E. Savoy, 113 Boulevard, ou J. Vick, Hôtel Terminal rue Lasalle.



WM. SHERRING, LE VAINQUEUR DE LA COURSE DE MARATHON EN 1906, QUI DOIT S'INSCRIRE POUR LE MARATHON DE LONDRES, EN 1908.

## LA COURSE

William Sherring, le vaillant porteur Canadien qui a si bien gagné la course de Marathon, à Athènes, l'an dernier, s'entraîne actuellement pour le grand Marathon de Londres, couru en 1908.

Le Canada, int. lance un défi au D. Vervay pour une partie jouée à l'Est. Le club de crosse Canadien, de la Pointe Saint-Charles, voudrait jouer dimanche prochain, à Malson, le club de crosse de la Pointe Saint-Charles. C'est là une erreur. Le seul moyen d'inculquer à certains hommes des principes de conduite athlétique irréprochable, est de punir les infractions aux règlements et aux lois selon la juridiction de l'autorité qui les a établis. Ainsi, il y a des condamnés à la prison à Toronto pour avoir frappé l'arbitre. D'après ces lois sportives, il aurait dû rester libre. Lowrey et Mason ont été traités en court d'assises pour des coups de poing. Le jeu de hockey. Howard et McIlwaine, actuellement, attendent un procès qui ne manque pas d'intéresser tous les amateurs du sport. Il appartient à la justice seule de décider du degré de culpabilité des deux prévenus et, d'ici là, tout commentaire sur leur conduite est interdit et devrait être.

Inf. au plus tôt, chez J. Wermilinger, cor. correspondant, 217 rue Centre, ou phone Main 1647.

## BASE BALL

PARTIES AUJOURD'HUI

Montreal à Baltimore.

Toronto à New York.

Buffalo à Providence.

Rochester à Jersey City.

A Rochester :

Batteries—Kissinger, Greene et Ryan, McLean et Doran. Umpires, Owens et McCarthy. Assistance, 1,400.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE 1907

Gag. Perd. P.C.

Toronto . . . . . 37 23 617

Buffalo . . . . . 34 26 609

Rochester . . . . . 31 31 632

Baltimore . . . . . 30 33 476

Providence . . . . . 29 35 453

Jersey City . . . . . 25 35 453

Montreal . . . . . 21 35 453

LIGUE AMERICAINE

A Detroit :

Detroit . . . . . 11 50 200

New York . . . . . 10 50 200

Batteries—Dovey et Archer; Newton, Moore et Thomas. Umpires, Hurst et Stafford.

A Chicago :

Chicago . . . . . 10 50 200

Philadelphia . . . . . 10 50 200

Batteries—Walsh et McFarland; Plank et Powers. Umpire, Sheridan.

Frederickville :

Cleveland . . . . . 10 50 200

Boston . . . . . 10 50 200

Batteries—Hess, Liebhart et Bemis; Winter et Shaw. Umpires, Evans et O'Loughlin.

Deuxième partie :

Cleveland . . . . . 10 50 200

Boston . . . . . 10 50 200

Batteries—Joss et Clarke; Young et Criger et Shaw. Umpires, O'Loughlin et Evans.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

Gag. Perd. P.C.

Chicago . . . . . 45 25 643

Cleveland . . . . . 45 25 643

Philadelphia . . . . . 45 25 643

New York . . . . . 45 25 643

St. Louis . . . . . 45 25 643

Boston . . . . . 45 25 643

Washington . . . . . 45 25 643

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn :

Chicago . . . . . 10 50 200

Brooklyn . . . . . 10 50 200

Batteries—Pleasant, Brown et Moran; Scammon et Bergen. Umpires, Emile et Carpenter.

A Philadelphia :

Pittsburg . . . . . 10 50 200

Pittsburg . . . . . 10 50 200

# CONSEILS DE GYMNASTIQUE



N°1

Depuis samedi dernier, les gymnastes ont dû avoir le temps de se consacrer à l'entraînement de la semaine. Les indications données dans ma dernière chronique, il s'agit maintenant de savoir à quel usage cet appareil improvisé doit servir. Vous avez déjà appris que les mouvements des bras avaient une influence énorme sur le bon fonctionnement des poumons et de l'évolution équilibrée de la poitrine, qu'elle est à l'état normal, et qu'elle s'active lorsqu'elle se trouve affectée par une inaction trop longue.

Vous constaterez vous-mêmes cette influence lorsque vous aurez fait les exercices que je vous conseille aujourd'hui, et vous saurez la mettre à profit, tant pour améliorer votre état physique que pour augmenter la lucidité de votre esprit par un exercice raisonné qui dégagera le cerveau du bagage inutile dont la présence a pour effet d'alourdir l'intelligence.

Ayant pris position sur les parallèles, vous devez bien porter la poitrine en avant et de courber les jambes à l'arrière, de façon à creuser le dos, comme il est indiqué à la vignette n°1. Fichissez ensuite les bras jusqu'à la position représentée dans la vignette n°2, en levant par en arrière les deux pieds, pour ne pas toucher le sol. Lorsque les épaules sont descendues un peu sous le niveau du coude, comme à la vignette n°2, relevez le corps par un mouvement lent, sans secousse, jusqu'à la position représentée dans la vignette n°3. Les bras, toujours en maintenant la poitrine développée, le dos tendu. Ces deux mouvements alternés mettent en jeu les muscles triplex, situés à l'ar-

rière des bras et les muscles pectoraux, ou muscles de la poitrine.

Cet exercice est fatigant pour ceux qui n'y sont pas habitués. Aussi, je vous recommande de ne le faire qu'une fois par jour, en commençant la première semaine; à mesure que vos forces vous le permettront, augmentez jusqu'à trois et quatre fois par jour. Après trois ou quatre semaines, vous pourrez aller jusqu'à neuf et dix fois, alors que vos muscles seront suffisamment assouplis et développés pour entreprendre d'autres exercices, plus difficiles mais qui ont leur grande raison d'être, surtout chez l'écolier, condamné à un travail sédentaire pendant les heures de classes.

Samedi prochain, je vous expliquerai une leçon nouvelle que vous pourrez mettre à profit tout en ne négligeant pas celle d'aujourd'hui.

Vous ferez bien de découper, dans la vignette n°2, un petit rectangle de papier, que je vous donne de semaine en semaine, afin de vous former un tableau de mouvements et d'exercices qui vous sera plus tard d'une grande utilité lorsque vous voudrez maintenir votre entraînement gymnastique en bonne forme. Ces leçons de gymnastique paraîtront le jeudi et le samedi.

Il va sans dire que ces exercices sur parallèles sont faits pour enfants forts, de dix à quinze ans et plus. Ce serait imprudent d'imposer pareil exercice à un enfant de dix ans, malade, tout à fait débile, ou tout son entraînement. J'aurai d'autres exercices pour les tout-petits dans ma prochaine chronique. Aujourd'hui je parle pour les adolescents.

HENRI T. SCOTT, Professeur de gymnastique

Le championnat amateur

Dimanche dernier, l'Arlington, de Bordeaux, a remporté sa cinquième victoire consécutive, en battant le Montréal Junior par 3 à 0. Les vainqueurs ont gagné six points. Les deux autres leur ont été donnés par le lanceur et l'arrêt du Montréal Junior.

Perrier a catché d'une manière parfaite, Montréal Junior n'ayant que deux buts. En outre, il fut aussi le meilleur joueur de première classe. Verdon, 2b, a fait mourir le seul homme qui ait eu la chance de passer le troisième. L. Sasseville, au short stop, accepta 3 chances sans une seule erreur. Laidlaw, au 1b, fut la sensation de l'après-midi, avec son langage et son jeu. Laidlaw, seul eut le prix d'admission, il est impossible de le trouver en défaut.

C'est à R. Sasseville, qui revient en partie la victoire de l'après-midi, car il a lancé une grande partie, ne permettant pas aux visiteurs de faire un seul hit sur ses ballons. Notre jeune Sasseville promet beaucoup de succès.

Dimanche prochain, l'Arlington a entrepris une grosse besogne, celle de battre le club de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

SAINT-JACQUES VS CANADA.

Les deux clubs joueront à 1 heure au terrain du National, dimanche prochain, à 1 heure, pour un enjeu de \$20, avant la partie de crosse entre les Hochelaga et Saint-Louis. C'est dire que le public sera satisfait car ces clubs sont de force à donner une jolie exhibition du jeu américain. M. Filiatreault agira comme arbitre.

Le Saint-Jacques accepte le défi des clubs Hull et Saint-Régis, deux clubs de ces clubs sont de force à choisir une date pour une rencontre le plus tôt possible.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

HILL EST VENDU.

Buffalo a obtenu le congé de Hunter Hill, du club Montréal, en considération de \$500. L'an dernier, Montréal acheta le congé du même homme, de Buffalo, pour \$1,000. Hill recevra \$25 par mois. Cette transaction étonne tout le monde. Montréal abandonne un de ses meilleurs joueurs.

DEFI DE \$50 AU CLUB TERREBONNE.

Le club de baseball Chertier, qui a défait le club Terrebonne, l'année dernière, par 8 à 6, général, pour la série de trois parties, cette occasion il lance un défi au Terrebonne, pour le 14 août, à 1 heure, sur le terrain de la ville. Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait de points. Mais cela ne fait pas tout. L'Arlington, qui se prépare en conséquence, il faudra voir les deux records de la saison comme pitcher, à l'œuvre, dimanche prochain, dans les personnes de Morin et R. Sasseville.

Le club de crosse de la province et de posséder chacun un record en fait

## LA PRESSE

MONTREAL, 11 JUILLET 1907

## CHACUN POUR SOI

La dernière conférence de Londres a entièrement déplacé l'axe de l'impérialisme. Sous le prétexte d'associer les colonies à la direction des destinées impériales, on voulait, tout simplement, leur passer au cou la longue du Bureau Colonial. Et voilà que, virtuellement, les colonies s'en reviennent de là-bas avec le parchemin de leur complète autonomie. Comme nous le disions il y a déjà un certain temps, le véritable impérialisme consiste, non pas à gêner, mais à agrandir l'initiative de ses feudataires par delà les mers; ce sera un plus beau rôle pour la Grande-Bretagne d'être une mère de nations fières et courageuses plutôt qu'une marâtre de dépendances craintives.

Il y a bien encore quelques jingoes, qui n'ouvriront jamais les yeux à la vérité; mais, ils couleront les uns après les autres comme des naufragés dont le radeau s'est brisé.

La Ligue de la Marine de Toronto a eu le courage d'exprimer de nouveaux rêves mardi dernier sur l'opportunité pour le Canada de contribuer à la flotte impériale; et cela au moment même où le Gouvernement Britannique délie l'Australie d'obligations identiques. L'opinion publique est, aujourd'hui, si fortement prononcée contre ce ridicule jingoisme qu'on peut facilement laisser à celui-ci un plaisir enfantin.

La Grande Bretagne a carrément proclamé le principe du chacun pour soi. Comment pourra-t-elle se décider à protéger notre commerce océanique, si elle n'y trouve pas un intérêt personnel, quand elle se fait tirer l'oreille même pour contribuer à la navigation rapide? C'est le Premier Ministre lui-même, monsieur Campbell-Bannerman, qui vient de l'indiquer: "Le gouvernement n'est pas en faveur de services qui ne rapportent pas l'équivalent absolu de l'argent dépensé." Et le "Graphic" complète la pensée du peuple anglais par ces paroles: "La réalisation du projet entraînerait de lourdes pertes. Nos armateurs sont bien capables de fournir des communications suffisamment rapides entre les différents ports de l'empire sans l'intervention du gouvernement."

Harold Cox, partisan du gouvernement actuel, s'écrie: "Je le demande à mon chef, pourquoi le contribuable anglais se saignerait-il au bénéfice des touristes, des cultivateurs ou des fromagers canadiens?"

Cela n'empêche pas que la Grande Bretagne se saigne de \$25,000,000 en subsides à une ligne de navigation qui dirige le trafic sur New-York au détriment des ports canadiens et des armateurs canadiens. Quand elle croit avoir quelque chose à gagner, elle ne s'occupe guère de savoir si elle se croit ou non en antagonisme avec les intérêts de ses colonies.

Au fond, elle en a bien le droit; mais, son exemple nous est précieux. Ce qui est bon pour elle l'est également pour nous. Nous pourrions lui retirer demain notre tarif préférentiel qu'elle n'aurait pas un mot à opposer. Nous n'aurions qu'à employer sa formule: "Nous ne sommes pas en faveur de services qui ne nous rapportent pas l'équivalent absolu des sacrifices faits"; et tout serait dit. Ainsi, dans le moment, l'industrie de nos lainages est en train de couler sous les effets de la préférence; et des maisons anglaises annoncent qu'elles vont inonder notre marché de tweeds confectionnés au rabais, par des ouvriers travaillant à des prix de famine. Notre main-d'œuvre qui vit du tissage, de la coupe ou de l'ajustage, aura bien raison de demander une modification en sa faveur dans le tarif canadien. Ne devons-nous pas protéger les nôtres comme la Grande Bretagne protège les siens? C'est pour faire concurrence au travail canadien qu'elle refuse de nous encourager; car, lorsque nous lui demandons, en retour de nos faveurs, une préférence pour nos produits naturels, elle nous répond qu'elle ne peut pas augmenter le coût de la vie pour le peuple. Et, immédiatement après, lorsque nous lui offrons de faire baisser le prix de la viande chez elle, si elle veut abolir ses lois de prohibition contre notre bétail vivant, elle nous objecte qu'elle ne peut pas instituer de concurrence contre ses propres éleveurs.

Nous voyons déjà les partisans du libre-échange en tirer leur argument favori: "Tant mieux si l'habillement devient meilleur marché." Non, ce n'est pas tant mieux, parce que nous vivons à côté d'un pays où l'ouvrage et les gages élevés ne manquent pas. Plus nous abaisserons les tarifs pour laisser le travail extérieur prendre la place du travail national, plus les Canadiens reprendront le chemin des Etats-Unis. La Grande Bretagne pour tenir tête à l'Allemagne et aux Etats-Unis tient forcément ses ouvriers dans une gêne constante, que ceux-ci sont obligés d'accepter sous peine de voir leurs usines se fermer. En Canada, les exigences économiques sont d'un genre opposé. Nous ne gardons notre population qu'en élevant le niveau des revenus. Il faut que notre ouvrier gagne plus pour que le cultivateur vende ses produits plus cher. La barrière contre l'invasion des marchandises étrangères ne peut pas s'obtenir comme en Angleterre par l'agencement des petits salaires; elle n'existe que par la surélévation des prix. Aussi, la Mère-Patrie n'a presque plus d'agriculture, tandis que des champs canadiens surgissent partout à l'aise et la prospérité. Diminuons notre tarif, le peuple n'ayant plus les moyens d'acheter dans son pays traversera les lignes pour obtenir ce pouvoir d'échanges qu'il ne trouve plus dans nos limites.

Nous ne dirons pas que la Grande Bretagne a tort de veiller à ses intérêts. Mais, il ressort de la Conférence impériale que le "chacun pour soi" est absolument légitime, et que les Colonies sont, désormais, autorisées à imiter la Grande Bretagne qui ne FAIT JAMAIS RIEN SANS UN EQUIVALENT ABSOLU.

## LE COUT DE LA VIE ET LES SALAIRES FIXES.

Tout le monde s'accorde à dire que depuis quelques années le coût de la vie au Canada s'est considérablement accru. Mais combien peu d'économistes — pour ne pas parler du gros public absolument étranger à ce genre de travaux — ont cru devoir en dresser la statistique probante. Comme question de fait, le travail n'a jamais été tenté dans le domaine de la théorie pure et pour qu'il ait été dans celui de la pratique il a fallu le concours, l'initiative même de toute cette classe de la société — le service civil — intéressée plus que toute à faire connaître la vérité à cet égard.

On sait les doléances formulées dans ces derniers temps par les employés du gouvernement, à Ottawa, doléances basées d'une part sur la fixité des salaires dans le service civil depuis quarante ans, et d'autre part, sur l'augmentation du prix de toute chose. Ces doléances, appuyées qu'elles étaient par nombre de journaux et, plus particulièrement par "La Presse," ont été prises en sérieuse considération par le gouvernement, mais elles n'étaient encore que personnelles et, pour cela ne donnaient pas au problème économique le caractère général, national, qui plus que tout autre doit fixer l'attention, le souci des législateurs et des gouvernants. C'est ce qu'a compris le service civil et ce qui l'a déterminé à faire, en corps, sur la question, comme une enquête extra-parlementaire dont les constatations et les conclusions s'imposent maintenant à l'attention de la nation tout entière, pour leur caractère quasi-officiel.

Constatons d'abord que nulle classe de la société n'était mieux douée que le service civil pour entreprendre ce travail extra parlementaire, tout de chiffres comme statistique, de théories courantes comme économie, et de rédaction simple comme exposition. Nous sommes en face d'un document historique qui, pour ses révélations d'ordre public, vaut bien des documents administratifs.

Que ressort-il, somme toute, de cette enquête? C'est que, depuis dix ans, le coût de la vie en moyenne s'est élevé de 30 à 35 pour cent. Nous dirons "en moyenne," car les augmentations particulières, telles que celles de la viande, du bacon, du poisson, du beurre, du fromage, etc., sont plutôt de 50 pour cent, alors que celle de la volaille atteint même 116 pour cent. Nous avons dit aussi: "depuis dix ans"; que n'ont-elles pas été depuis quarante ans!

La cédule qui concerne le prix de la main d'œuvre est plus particulièrement intéressante; elle révèle une augmentation de 15 au minimum et qui s'élevait jusqu'à 100 accuse, au bas mot, une moyenne de 40 à 45 pour cent. Il n'est personne au Canada qui ne se réjouisse des traitements élevés faits aux serviteurs, aux servantes, aux journaliers, à la main d'œuvre de toute espèce, mais il n'en est pas moins vrai que cette augmentation d'une part, accompagnée, d'autre part, de la diminution du pouvoir d'achat de l'argent, par suite de sa grande abondance et des facilités mises à sa circulation, a placé le consommateur à traitement fixe — tel un inerte froment — comme entre deux meules à moudre le grain. Et c'est du service civil surtout que cela est vrai, lui qui en est encore à l'échelle des salaires instituée pour les besoins économiques de 1867.

On ne saurait trop le répéter: le coût de la vie au Canada a augmenté depuis quelques années d'une façon ruineuse pour les petites bourses en général et, en particulier, pour les employés à traitement fixe dans les carrières administratives. Puisse le mémoire soumis au gouvernement fédéral, par le personnel du service civil à Ottawa, faire corriger non seulement sa situation propre mais celle de toutes les administrations, qu'elles soient d'ordre public ou privé.

## LE PLUS GRAND MONTREAL

D'ici à quelques jours la partie Sud de Notre-Dame de Grâce sera annexée à Westmount et avant peu la partie Nord de cette municipalité subira le même sort.

Alors que ces opérations se font à nos portes, au profit de la ville de Westmount, nos projets d'annexion restent à l'état de projet, arrêtés à notre Conseil de Ville par une procédure aussi lente que gênante.

C'est faute de quorum que le "réglement à l'effet d'annexer la ville de Notre-Dame des Neiges," n'a pu être pris en considération à la dernière séance et l'ordre du jour important de la séance spéciale de mercredi prochain fait craindre que la discussion de ce règlement soit ajournée au mois prochain et même après les vacances.

D'ici là Westmount aura annexé une partie, peut-être la totalité de Notre-Dame-de-Grâce et son territoire sera limitrophe de celui de Notre-Dame-des-Neiges. Si Montréal ne fait pas diligence, cette dernière municipalité fera, avant peu, partie intégrante de Westmount dont l'expansion deviendra alors gênante pour Montréal et nuisible à ses intérêts.

Les cimetières de Montréal, un versant de la Montagne sont situés dans la municipalité de Notre-Dame des Neiges dont l'annexion est plus que justifiée par la nécessité de mettre les territoires des cimetières et la totalité des terrains de la Montagne sous la juridiction de Montréal.

Notre Conseil de Ville commettrait une grave erreur s'il laissait traîner cette affaire d'annexion et procéderait à Westmount l'occasion de s'emparer d'une municipalité dont l'administration touche à tant de choses intéressantes Montréal au premier chef.

Il faut espérer que nos échevins pourrout, avant les vacances, trouver quelques minutes pour discuter et voter le règlement en question; règlement aussi court que simple, en dépit de son importance.

## CHOSSES ET AUTRES

Marseille soigne ses gloires. C'est ainsi qu'elle vient de donner le nom de l'une de ses rues à François Bazin, l'auteur du "Voyage en Chine." N'est dans la grande cité phocéenne en 1816, il y fit ses premières études musicales avant de se compléter au Conservatoire de Paris.

C'est à Marseille qu'il fit représenter pour la première fois, en 1866, sous la direction Halanier, ce fameux opéra-comique qui le popularisa dans le monde entier. Sa ville natale devait bien cet hommage à son enfant dont les succès furent chantés par cet autre Marseillais qui s'appelait Joseph Autran.

Une des communications qui ont été faites à la dernière séance de l'Académie des Sciences à Paris, est très intéressante; c'est celle de deux médecins qui prescrivent une méthode scientifique pour l'enseignement du chant et la surveillance médicale des élèves chanteurs pendant toute la durée de leurs études. Voici quelques-unes des conclusions de ce travail:

Il serait nécessaire de procéder à l'examen médical des élèves de chant dès le début de leurs études afin de s'assurer de leur état de santé générale et en particulier de l'absence de tout début de tuberculose pulmonaire, afin aussi de connaître la conformation des différentes parties constitutives de l'appareil de la phonation (soufflerie, anche, résonateurs, etc.) de chacun d'eux. La conformation et les aptitudes fonctionnelles des différentes parties constitutives de l'appareil de phonation devraient servir de base au classement des voix. La respiration vocale exige un entraînement rationnel variable suivant la capacité pulmonaire naturelle de chaque sujet et suivant le rendement de voix demandé. L'emploi des registres doit être réglementé. L'abus du registre de poitrine surmène l'anche laryngée et la soufflerie pulmonaire.

Les élèves de chant devraient être soumis pendant la durée de leurs études à une surveillance médicale d'un laryngologiste pour prévenir les accidents possibles de l'entraînement vocal.

Les données scientifiques actuelles sur l'organisation et le fonctionnement de l'appareil de phonation sont trop ignorées des maîtres et élèves de chant. La culture des voix faites sur des données physiologiques éviterait les dangers de cet enseignement empirique.

## Quel Avantage

pour vous d'être vraiment maître de votre clavier; ne pas être restreint à des "morceaux ordinaires", mais pouvoir jouer à volonté les chefs-d'œuvre de Schumann, Chopin, Beethoven et Grieg?

Il y a dix ans cela n'était permis qu'à un grand talent joint à une grande persévérance. Et pour atteindre ce degré il fallait un travail de huit heures par jour pendant de nombreuses années.

Aujourd'hui l'achat d'un Pianola ou Piano Pianola comporte cette merveilleuse habileté et vous donne le répertoire Pianola — le choix sur 20,000 sélections.

Il n'est besoin d'aucune connaissance musicale pour jouer. Le MÉTHODESTYLE vous enseigne comment jouer artistiquement; le THÉODIST accentue la mélodie et contrôle l'accompagnement. Prix des Pianolas, \$275 et plus. Prix des Pianolas Pianola, \$650 et plus. S'achètent par paiements mensuels ou trimestriels chez

**NORDHEIMER'S, Ltd.**  
589 rue Ste Catherine Ouest,  
MONTREAL.

## L'Homme est Fier de son Bras. La Force est la Fortune de Plusieurs.

## "LESPILULES MORO"

Donnent des Nerfs et des Muscles, réhabilitent les Hommes épuisés et donnent une vitalité nouvelle.

TEMOIGNAGE DE M. JOSEPH LAUZON,  
395 Rue Beaudry, Montréal.

Chaque homme possède un certain volume de forces qu'il ne saurait ou dépasser impunément. La capacité physique, osseuse, nous dirait, est relative à l'énergie d'un chacun et c'est là une ligne de démarcation que personne ne peut enfreindre sans s'exposer à toutes espèces de perturbations dont les conséquences sont plutôt violentes et souvent néfastes à la santé.

Malgré tout son courage et le meilleur vouloir possible, l'être humain est donc limité dans l'exercice de ses propres facultés. Malheureusement les circonstances ne permettent pas toujours de s'astreindre à l'usage raisonnable de ses forces. L'homme de peine, l'ouvrier, le cultivateur même, et combien d'autres, dans des occasions fortuites, se trouvent en quelque sorte obligés d'exercer leurs muscles jusqu'à une pression anormale?

Si de tels efforts se répètent trop souvent, il y a usure de forces et celles-ci se rompent soudainement. C'est ce qu'on est convenu d'appeler le surmenage.

Semblable situation est d'autant plus grave qu'elle exerce toujours de graves ravages dans tout l'organisme. Les reins en souffriront tout d'abord, puis l'estomac et enfin les intestins puisque dans l'économie tout s'enchaîne.

Or il est un remède particulièrement efficace pour les hommes qui, après avoir ainsi abusé de leurs forces par un travail excessif, se trouvent, tout à coup, atteints par la maladie; ce remède n'est autre que les Pilules Moro.

Quel que soit le mal dont ils souffrent, celles-ci les guériront en réhabilitant leurs forces.

Tonique énergique, reconstituant parfait, les Pilules Moro pour les Hommes ne sauraient être surpassées en force et en valeur. Elles créent de nouvelles puissances vitales, repèrent les désordres de l'organisme, renfor-

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.



CONSULTATIONS GRATUITES.— Adressez-vous par lettres ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert. Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: Compagnie Médicale Moro, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

**BOHEMIAN**  
"Ekers BOHEMIAN Lager"  
Consommation par excellence pour étancher la soif. GARANTIE PURE.  
EN VOICI LA PREUVE:  
L'échantillon de bière remis à mon représentant personnel, le 13 du courant — mai — a été analysé avec soin et le résultat de cette analyse a démontré que "Ekers Bohemian Lager" est bien brassé, d'excellente qualité et que nulle falsification n'a été découverte dans cette bière. Signé: Milton L. Hersey, M. Sc., Analyste Provincial.  
**BOHEMIAN**

EN VENTE PARTOUT 10 CENTS LA BOITE  
**LE MEILLEUR NOIR**  
**O-K**  
**A CHAUSSURES**  
COLONIAL FLUID BEEF & SPECIALTY CO. MONTREAL

**AVIS**  
Son Honneur le Juge Burbridge dans la cour d'Echi-quier vient de rendre un jugement très important contre la "Drysalers Ltd", qui fabriquaient une imitation, du savon "Baby's Own". Par ce jugement la Drysalers Ltd doit immédiatement cesser la fabrication et la vente de cette imitation.  
Les propriétaires du savon  
**BABY'S OWN SOAP**  
donnent avis par les présentes aux marchands de gros et de détail que toute infraction à leurs marques sera rigoureusement poursuivie et punie. Le public est en garde contre ces imitateurs qui cherchent à tromper le public en profitant de l'excellente et bien connue réputation du "Baby's Own Soap" pour mettre en vente des savons de la même apparence que l'original mais sans son mérite intrinsèque.  
**The Albert Soaps Limited, Mfrs.,**  
MONTREAL.

## LE MONT-ROYAL

MAGASIN DEPARTEMENTAL  
ANGLE MONT-ROYAL ET ST LAURENT.

## LA VENTE DE REDUCTION DE JUILLET

## BAT SON PLEIN AU "MONT-ROYAL"

Nous éprouvons la plus grande satisfaction de constater combien on apprécie les efforts que nous faisons pour se procurer des marchandises de tout premier ordre à des prix étonnants. Nos acheteurs très au courant du marché ne négligent aucune occasion d'acheter des lots quelque considérables qu'ils soient pour alimenter notre vente de juillet qui est jusqu'à présent le succès le plus complet. Suivez nos annonces, vous y trouverez toujours des choses nouvelles marquées à des prix qui vous les feront désirer.

## RAYON DE LA MODE

45 chapeaux garnis, modèles importés, style exclusif, prix variant de \$5.00 à \$25.00 moins 25 pour cent.

## RAYON DES TISSUS LAVABLES

1500 verges zéphir à carreaux ou rayés dans les bonnes couleurs de bleu, gris, rose, noir, cardinal, et blanc, qualité de 12c à 15c, notre prix 7½c.  
50 pièces mousseline organdi sur fond blanc, patrons de couleurs, pour robes, blouses ou kimonos, qualité de 12c à 15c, notre prix 7½c.  
15 pièces voile brun et blanc, bleu marin et blanc, valeur régulière, 15c, notre prix 7½c.  
25 pièces zéphir et mousseline et pèrcale pour robes et blouses, qualité de 13 et 20c, notre prix 10c.

## AU SOUS-SOL

Granit bleu à prix réduits.  
Bouilloires en acier émaillé bleu, pour cuire les confitures, grandeur de 5 pintes, régulières 65c, notre prix 35c.  
7 pintes, rég. 80c, notre prix 35c.  
9 pintes, rég. 90c, notre prix 45c.  
15 doz. théières émaillées bleues, grandeur 9 tasses, valeur régulière, 45c, notre prix 25c.  
10 doz. bouilloires en ferblanc fort avec couvercle, grande grandeur, rég. 65c, notre prix 35c.  
Gobelets en ferblanc, contes-

nant 3 pintes, très spécial 5c.  
Jarses à confitures, grandeur 1 chopine, rég. 80c, notre prix la douzaine 69c.  
Jarses à confitures, grandeur, 1 pinte, rég. 90c, notre prix 71c.  
Jarses à confitures, grandeur ½ gallon, rég. \$1.15, notre prix 99c.

## RAYON DE L'EPICERIE

## Occasions du Vendredi

3 paquets Canada Flakes, rég. 30c, vendredi 25c.  
6 paquets poudre à gelée, rég. 50c, vendredi 25c.  
7 barres savon Comfort, rég. 35c, vendredi 25c.  
8 lbs. farine avoine roulée, rég. 32c, vendredi 25c.  
3 boîtes blé d'Inde, rég. 30c, vendredi 25c.  
24½ lbs fleur marque Empress, rég. 75c, vendredi 60c.  
3 lbs pruneaux de la Californie, rég. 30c, vendredi 25c.  
21 lbs sucre granulé de Rod-path, rég. \$1.15, vendredi 81c.  
3 paquets Force Food, rég. 45c, vendredi 35c.  
3 lbs Cowans Icings, rég. 30c, vendredi 25c.  
1 lb beurre crème, de choix rég. 26c, vendredi 22½c.

## EXTRA SPECIAL

2 pots confitures, et marmelade de Miller, rég. 40c, vendredi 25c.  
3 boîtes pois fins, rég. 30c, vendredi 20c.  
Devant arriver demain matin, 1 lot de fraises fraîches, commandez de bonne heure.

VANIER &amp; LESAGE LTD.

## AVEZ-VOUS BESOIN D'UN

## COMPLET D'ETE

## FRAIS ET CONFORTABLE?



Dans ce cas, vous pouvez en avoir ici un non seulement frais et confortable mais qui ne saurait rouver son égal, sous le rapport du style, du fini et l'ajustement que dans un complet de qualité supérieure fait par tailleur.  
Les habits sont doublés à la moitié, au quart ou pas doublés du tout; ajustés ou semi-ajustés, avec ou sans veste; à trois ou quatre boutons; élégants revers larges et longs. Les pantalons ont des gancs à ceinture; boutons à l'intérieur de la ceinture et bas relevé.

## VENEZ VOIR NOS ARTICLES SPECIAUX SUIVANTS:

Complets légers pour hommes, en homespun, en tweed Halifax, Hewson et Donegal, gris, brun, etc., clair et moyennement clair; à carreaux et à rayes, \$7.50, \$9, \$10.50 et \$12.  
Jolis complets en flanelle pour hommes, une grande variété. Habit et pantalon, \$5, \$7.50 et \$10.  
Complets en grosse toile; habit, veste et pantalon, très frais, \$3.75.  
Complets en serge bleu marine légère; habit, et pantalon. Habit à double parement à motif double, \$10.50.  
Complets en duck blanc pour hommes; habit et pantalon, \$2.50 et \$2.75.  
Pantalons de promenade pour hommes, en homespun, flanelle, duck blanc, canevass, etc., de \$1 à \$3.50.

Nous avons aussi un assortiment d'habits légers d'été pour le bureau ou la rue, noirs ou à fines rayes ou petits carreaux foncés.

Nos magasins ferment à 7h. p.m., durant juillet et août, excepté le samedi à 11h. p.m.

**allan**  
401 Rue Ste Catherine Ouest  
et Angle des Rues Craig  
et Bleury.

## Chemin de Fer Intercolonial

## SOUSSION

Des soumissions adressées au sous-sé- gné et marquées à l'encre "Sousmission pour chauffage, chambre des machines, Halifax", seront reçues jusqu'au MÉR- CREDI, 17 JUILLET 1907, inclusive- ment, pour l'installation, dans une chambre des machines de 36 compartiments, à Halifax, d'appareils de chauffage à air chaud, pompes, tuyaux, échantillonnage, etc., etc.  
Les plans et devis sont visibles au bureau de l'agent du Terminal, Halifax, N. E., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où l'on peut se procurer les formulaires de soumission. Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.  
D. POTTINGER, Ingénieur Général.  
Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 27 juin 1907.

## JOS. BONHOMME, CARROSSIER,

SPECIALITE:bughies d'affaires et voitures de livraison de tout genre. Une attention spéciale aux réparations. Bandages de caoutchouc de toute grosseur posés en 24 heures. Grand storage. 200 RUE GUY  
87-11-2

Appareils et Produits Photographiques.  
Assortiment complet de matériel LEOGRAPH.  
401 Rue Ste Catherine et Ste Catherine, Montréal, Québec.







PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

CARTES D'AFFAIRES

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant, J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132. J. A. H. Hébert, notaire, 2131, Notre-Dame, Montréal. Tel. 2131-2132.

EDOUARD VANDALISME A SAINT-JEAN

Une maison historique qui fut habitée par le roi Edouard, est démolie par la populace.

Le roi et la reine visitent le pavillon canadien à l'exposition de Dublin.

UNE SURPRISE  
La reine Alexandra croyait que nos expositions fruitières étaient des imitations en circulation.

Dublin, 11. — Le roi Edouard et la reine Alexandra, qui sont arrivés hier après-midi, sont allés visiter l'exposition. Ils sont passés par le pavillon canadien où l'hon. M. Fisher montra au couple royal une collection de spécimens de nos fruits. Ils étaient si gros que la reine d'abord pensa qu'ils étaient des imitations en circulation. Elle fut grandement surprise quand elle apprit que ces fruits étaient vieux d'une année et qu'ils avaient été conservés dans des entrepôts frigorifiques.

Le roi a exprimé à M. Fisher sa satisfaction de ce qu'un grand nombre de cultivateurs des Etats-Unis viennent au Canada pour devenir citoyens des grandes provinces du Nord-Ouest. Il a aussi beaucoup admiré les échantillons de produits miniers et agricoles qui donnent une haute idée des ressources du Canada.

Leurs Majestés ont traversé ensuite les rues de Dublin en procession. La population massée sur le parcours de la procession a fait au roi et à la reine la réception la plus cordiale.

Sur l'ordre du roi, lord Tweedmouth a écrit au comte d'Aberdeen une lettre pour lui exprimer sa gratitude pour la réception très cordiale et très enthousiaste dont il a été l'objet de la part d'un aussi grand nombre d'Irlandais et d'Anglais.

LA "REVUE CANADIENNE"  
La "Revue Canadienne" du mois de juillet nous arrive avec plusieurs articles d'un grand intérêt. On y remarque la large place faite à Montcalm à qui sa ville natale va bientôt ériger un monument.

Voici le sommaire de juillet. Napoléon Savard — Edmond de Nevers (portrait). Paul Suresnes — Le Fanatisme des Bons. Albert Lozeau — La Mission de la Jeunesse Contemporaine.

Gaston de Montigny — Le Régime paroissial et paroissien dans la Province de Québec (suite et fin). Ernest Gagnon — Chanson des Soldats de Montcalm.

Napoléon Savard — Château de Candiac (vue). Photographie — Montcalm, d'après Philippe Hébert. Alfred Desrosiers — Le Récit d'un Soldat Canadien (poésie). Photographie — De Salaberry, d'après Philippe Hébert.

Alphonse Gagnon — En Chaldée (suite et à suivre). Tristram de Darius à Béthoum, d'après Rawlinson. Louis-René de Lorimier — Pages d'Histoire: esquisse de l'île Sainte-Hélène.

Thomas Chapais — A travers les Faits et les Oeuvres. Thomas Chapais — Notes Bibliographiques.

LES RECETTES  
DU GRAND-TRONC  
Les recettes du Grand-Tronc, pour la semaine finissant le 7 juillet, ont été augmentées de \$64,68 sur la même semaine de l'an dernier.

Augmentation, \$ 64,68

ROCKAWANA  
Découverte d'une source d'eau minérale possédant toutes les propriétés des eaux de Vichy.

La Province de Québec est renommée pour ses eaux minérales. Tous les jours de découvertes démontrent de plus en plus la richesse de notre sol canadien. La dernière et la moins importante est la découverte d'une source d'eau minérale possédant les mêmes qualités médicinales que les eaux de Vichy. Cette source a été découverte à quelques milles de Montréal dans la paroisse de Saint-Philippe, à la Villa des Plantes, endroit déjà connu pour ses eaux minérales et par un puits de gaz naturel, qui fit accourir des foules, il y a quelques années.

Cette eau vient d'être placée sur le marché, sous le nom de Rockawana. Voici un extrait de l'analyse préliminaire faite par M. J. T. Donald, analyste du gouvernement:

Carbonate de magnésie, 1.21. Chlorure de soude, 2.25. Alkalins, carbonate et bicarbonate, 42.81.

Ceci établit nettement ses propriétés médicinales, de la même façon que les eaux de Vichy, et de la même façon que les eaux de Vichy, et de la même façon que les eaux de Vichy.

L'eau de Vichy "Rockawana", jaillit d'un puits artésien creusé dans la roche profonde de 300 pieds; c'est une eau rafraîchissante qui favorise la digestion et régularise le bon fonctionnement des intestins. La composition remarquable de cette eau la recommande au public d'autant plus qu'elle est approuvée par l'Académie de Médecine et prescrite par l'élite de la profession médicale.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17029. André Julien et Hormidas Saint-Denis, demandeurs, vs. J. E. Carrière, défendeur. Le vingt-neufième jour de juillet 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 25 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. H. Trudon, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17029. André Julien et Hormidas Saint-Denis, demandeurs, vs. J. E. Carrière, défendeur. Le vingt-neufième jour de juillet 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 25 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. H. Trudon, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17029. André Julien et Hormidas Saint-Denis, demandeurs, vs. J. E. Carrière, défendeur. Le vingt-neufième jour de juillet 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 25 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. H. Trudon, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 17029. André Julien et Hormidas Saint-Denis, demandeurs, vs. J. E. Carrière, défendeur. Le vingt-neufième jour de juillet 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 25 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. H. Trudon, H. C. S. Montréal, 11 juillet 1907.

LE SPECTRE DE LA GUERRE

L'amiral Yamamoto croit au maintien de la paix entre les Etats-Unis et le Japon.

UN DEMENTI  
Rien n'a été caché au peuple américain des échanges de vues entre les deux gouvernements.

L'AMBASSADEUR AOKI  
New-York, 11. — "Je crois que les relations amicales qui existent depuis si longtemps entre les Etats-Unis et le Japon devraient être maintenues et que l'orage qui passe devrait disparaître dans les eaux de l'Océan Pacifique. Je crois fermement que cet incident ne peut pas être jeté en travers des relations actuelles entre les deux pays, qui ont été établies à l'époque de ma naissance."

Telles sont les premières paroles prononcées par l'amiral baron Bombel Yamamoto, le ministre japonais de la marine pendant la guerre russo-japonaise, quand, au peuple américain à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

L'amiral Yamamoto a visité les fabriques de canons et les chantiers maritimes d'Europe, et pendant son séjour aux Etats-Unis inspectera nos arsenaux et nos chantiers maritimes pour se rendre compte de la puissance américaine à son arrivée d'Angleterre, hier, à bord du steamer "Carmania".

NOUVELLES MARITIMES

Augmentation considérable dans le nombre des passagers — La cargaison du "Crown of Galicia".

Le vapeur "Crown of Galicia", l'un des plus grands navires de fret qui soient venus à Montréal, cette saison, est maintenant à prendre une cargaison de bois de sciage en destination de Londres, Sunderland et Hartlepool.

AGENT VOYAGEUR  
M. W. H. MacCallum a été nommé agent voyageur des passagers de la ligne de l'Atlantique du Pacifique Canadien.

Augmentation  
Par les rapports du Pacifique Canadien, l'on peut constater l'augmentation notable du transport des passagers cette année. Ces rapports sont pour les six mois finissant le 30 juin dernier. Il y a eu 65 pour cent d'augmentation dans le nombre des passagers de première, 65 pour cent d'augmentation dans le nombre des passagers de seconde et 12 pour cent d'augmentation dans le nombre des passagers de troisième classe.

NAVIRE RAPPORTES  
Les navires "Crown of Galicia", "Glenorm Head", "Inishowen" et "Corinthian".

EN ROUTE POUR MONTREAL  
Noms des navires et dates d'arrivée.

PORT DE MONTREAL — ARRIVEES  
Les navires "Crown of Galicia", "Glenorm Head", "Inishowen" et "Corinthian".

PRET A PARTIR  
Les navires "Crown of Galicia", "Glenorm Head", "Inishowen" et "Corinthian".

VAISSEAU DANS LE PORT  
Les navires "Crown of Galicia", "Glenorm Head", "Inishowen" et "Corinthian".

DEMENTI  
Washington, 11. — Le département d'Etat et l'ambassade japonaise ont démenti hier un bruit qui avait été répandu que le Japon avait accepté la proposition de l'ambassadeur japonais de visiter les Etats-Unis.

L'AMBASSADEUR AOKI  
Tokio, 11. M. Ishii, directeur du Bureau Commercial du Ministère des Affaires Étrangères, est envoyé aux Etats-Unis en mission secrète. On croit généralement que M. Ishii va faire la base le travail qu'aurait dû faire l'ambassadeur japonais. Les rap-

ports expédiés de Washington par M. Aoki sur les difficultés qui existent actuellement entre le Japon et les Etats-Unis sont en effet jugés insuffisants et d'un caractère hors de saison. Les Etats de service de M. Aoki empêchent le gouvernement de le rap-

porter, mais bien des gens expriment ouvertement l'espoir que l'envoi de M. Ishii aux Etats-Unis sera le premier pas vers la réconciliation.

JOLIE FETE  
Le jeudi, 27 juin dernier, eut lieu chez M. Adolphe Tremblay, de Saint-Jean, une jolie fete en l'honneur de M. Adolphe Tremblay, de Saint-Jean, une jolie fete en l'honneur de M. Adolphe Tremblay, de Saint-Jean.

# L'EXPOSITION AU STADIUM



L'ETALAGE DE LA COLONIAL SPECIALTY. PREMIER PRIX DES EXPOSANTS AU STADIUM.

Ce soir, il y aura foule, au Stadium. Tout le monde veut prendre part au concours-devinette organisé par M. J. A. Christin, fabricant d'eaux gazeuses et directeur du Montagnard. Les visiteurs ont en trois jours pour compter les bouteilles et deviner le nombre de celles qu'ils ne voient pas dans la pyramide. Le coupon paraît en page extérieure de "La Presse". Nos lecteurs pourront détacher ce bulletin et inscrire, avec leur nom et leur adresse, le chiffre qu'ils auront choisi comme devant représenter le nombre des bouteilles de l'étalage. Le concours se termine ce soir même par la mise en urne du dernier coupon. Demain, le tirage sera fait et les \$25.00 seront donnés, samedi soir au vainqueur.

Ce soir, au cours de l'après-souper, un quatuor double, formé de placiers, chantera quelques fois morceaux des maîtres. Ce sera là un attrait nouveau pour les visiteurs. MM. A. Fournier, Geo. Bédard, C. Hogue, G. Hogue, Frs. Bergeron, C. Binette, Lebrun, père et fils, formeront le chœur.

La fanfare du collège de Sainte-Elisabeth, à Saint-Henri, fera les frais du programme de musique instrumentale. Cette fanfare est très courue depuis cinq ou six mois. Elle mérite les suffrages que le public lui accorde si généreusement.

Jeudi, vendredi et samedi, les directeurs de l'exposition annoncent une grande vente d'écoulement de tous les produits exposés, à 25 p. c. de réduction. Il faut à tout prix écouler la marchandise des divers étalages pour a fermeurer samedi.

Les juges du concours d'étalage pour exposants ont accordé deux médailles, l'une à la Colonial Fluid Ref and Specialty (premier prix), l'autre à la maison Augustin Comte (second prix). L'étalage qui obtient la médaille d'or a été préparé par madame Lareau, qui a charge des ventes de la Colonial Specialty, au Stadium.

## A VERDUN

Fêtes de charité du 11 au 23 juillet.

Les fêtes annuelles de charité organisées par les dames et les demoiselles de la paroisse de Verdun, au profit de la nouvelle église, commenceront ce soir pour se terminer le 23. Chaque soir, à 8 heures, dans les grandes salles de l'école de Verdun, coin des rues Church et Wellington, il y aura chant, musique, comédie, opérette, flûtes, crème à la glace, etc., etc. Admission, 10 cents. Comme on le voit, le prix est modique et le programme très varié. On espère que les touristes et les amis profiteront de la circonstance pour visiter Verdun et contribuer au succès des œuvres de cette nouvelle paroisse.



L'ETALAGE AUGUSTIN COMTE, SECOND PRIX DES EXPOSANTS AU STADIUM.

# LES DERNIERS ECHOS D'UNE FETE POPULAIRE

Les petits musiciens Canadiens-Français de Lewiston, Me., ont quitté Montréal, hier après-midi, enchantés de la réception sympathique dont ils ont été l'objet dans la Métropole Canadienne.



LES JEUNES MUSICIENS DE LA FANFARE SAINTE-CECILE, DE LEWISTON, ME., DONNANT UN CONCERT EN PLEIN AIR, SOUS LA DIRECTION DU REV. F. ALMON, HIER APRÈS-MIDI, A LA FERME FLETCHER. — Photographie prise par l'artiste de "La Presse".

La foule nombreuse qui s'est portée, hier après-midi, à la ferme Fletcher, pour entendre les petits musiciens de la fanfare Sainte-Cécile de Lewiston, Maine, n'a pas eu, certes, à le regretter. Ces petits musiciens ont dépassé l'attente générale. Ils ont surpris, émerveillé même tout le monde. Plusieurs musiciens de cette ville ont également été étonnés du succès qu'obtenait le Rev. F. Almon avec ses élèves. On aurait voulu les entendre encore plus longtemps; eux-mêmes auraient désiré séjourner quelques jours dans la métropole canadienne; mais le départ était fixé à 4.16 heures à la gare Bonaventure.

A trois heures ils continuaient leur promenade à travers les rues de la ville en tramway-observatoire. Tous portaient à la boutonnière une gentille petite feuille d'érable en métal, cadeau-souvenir que leur a fait à chacun d'eux Mlle Françoise. Et, les enfants nous ont priés tout spécialement de remercier publiquement Mlle Barry de ce petit cadeau, qu'ils se sont promis de conserver en souvenir de leur promenade à Montréal.

Le tramway passa par l'avenue du Parc, l'avenue Mont-Royal, Parc Lafontaine, rues Saint-Timothée, Berri, des Commissaires, McIl, Beaver Hall, Sainte-Catherine,

**THE SOVEREIGN BANK OF CANADA**  
SIEGE SOCIAL - TORONTO.  
CAPITAL PAYE - \$3,000,000  
Conseil d'Administration:  
Amelius Jarvis, Ecr., Président  
Randolph Macdonald, Ecr., Premier Vice-Président  
A. A. Allen, Ecr., Second Vice-Président  
Hon. D. McMillan, Ecr., M. P.  
Arch. Campbell, Ecr., M. P.  
Hon. Peter McLaren, Ecr., M. P.  
W. K. McNaught, Ecr., M. P.  
Alex. Bruce, Ecr., K. C.  
F. G. Jemmett, Directeur-Général  
R. Cassels, Assistant-Directeur-Général  
DEPARTEMENT D'EPARGNES  
Intérêt trimestriel payé aux meilleurs taux.  
Bureau Principal:  
232-236 RUE SAINT-JACQUES.  
Succursale de l'Ouest:  
756 Rue Sainte-Catherine, Coin Guy.  
211-M.J.S.-N.

# LA BANQUE

## MOLSON

Succursale du Marché et du Port  
AFFAIRES DE BANQUE EN GÉNÉRAL.  
Place Jacques - Cartier.  
79-M.J.S.-N.

## PAR MARCOTTE & FRERES

AVIS DE FAILLITE  
In Re  
FERNAND GIRARD, Epicer, No 150 rue William, Montréal.

Le soussigné vendra à l'encan public aux saillies d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, le 12 juillet 1907, à 11 heures de l'après-midi, l'actif de l'après l'inventaire:  
Stock d'épicerie et provisions \$231.50  
Aménagement de magasin, 64.00  
Détails de livres par liste, à peu près.  
Loyer à échoir 1er mai 1908, 263.85  
\$701.85

Le tout sera vendu pour argent comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 11 juillet 1907. Liste des dettes de livres en vue à mon bureau.  
F. X. BILLODEAU, Cessionnaire, 155 Saint-Jacques, Montréal.  
MARCOITTE FRERES, Encanteurs, 69-11

## UN MEURTRE A BUFFALO

L'HOTELIER PETER FORRESTEL EST ASSASSINÉ PAR UN PEINTRE DU NOM DE HODSON.

Buffalo, 11 — Peter Forrestel, un hôtelier et amateur de sports bien connu, et Marie Smith, 32 ans, employée dans le restaurant, ont été assassinés ce matin. George Hodson, peintre, est accusé du crime. Il a été arrêté quelques minutes après que le crime eut été commis. Il était couvert de sang, mais il a déclaré ne se souvenir de rien de ce qui était arrivé. La femme Smith avait déjà vécu avec Hodson auparavant et elle avait refusé de quitter l'établissement Forrestel pour reprendre ses anciennes relations.

Les plans de ces propriétés peuvent être examinés au bureau du trésorier de la ville.  
Conditions: 1-50 cent comptant et le balance payables en quatre versements annuels, égaux et consécutifs avec intérêt à 5 pour cent payable annuellement, 1 pour cent payable pour droits fonciers.  
L'acquéreur desdits lots ne construira, sur le front du square projeté, aucun bâtiment ou maison à une distance de moins de 100 pieds de la ligne homologuée.  
Les bâtiments ou maisons qui seront construits sur ledit square projeté ne devront pas avoir moins de deux étages au-dessus du niveau du trottoir au plus haut point du lot, ni plus de trois étages au plus haut point du lot et ces constructions devront être faites d'après les règlements municipaux.  
Tout bâtiment qui sera érigé sur les lots avant front sur le square projeté devra avoir une façade en pierre brossée ou en tuiles, d'une hauteur de 150 livres au plus par pied carré.  
Les lots mentionnés au paragraphe 1 seront vendus "en bloc".  
Les lots mentionnés aux paragraphes 2, 3, 4 et 5 seront vendus séparément.  
L. O. DAVID, Greffier de la cité, W. M. KEARNS, Encanteurs conjoints, Bureau du greffier de la cité, Hôtel de ville, Montréal, 3 juillet, 1907. 210-3

## TOMBOLA DE CHARITE

SOUS LE PATRONAGE DE M. L'ABBE J.-M. LAFLAMME, CURE DE FARNHAM.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)  
Farnham, 11. — Une grande tombola sera tenue sur les terrains avoisant l'église paroissiale de Farnham du 14 au 28 juillet, sous le patronage de M. le curé de la paroisse, J. M. Laflamme avec la haute approbation de Mgr de Saint-Hyacinthe.

Les attractions seront nombreuses et variées telles que: concours de fanfares, chants et déclamations, opérettes, orchestre, ascension en ballon, illumination de la ville, feu d'artifice, discours, jeux amusements de toutes sortes. Chaque jour apportera de nouvelles attractions.  
M. le curé invite cordialement les paroissiens environnants à se joindre à nous pour en faire un succès, d'autant plus que c'est pour une oeuvre religieuse, le parachèvement de l'église, de la chapelle de l'hôpital et la reconstruction d'une partie de nos Bonaventures.

Après avoir joué un dernier morceau — toujours aux acclamations de la foule — nos petits visiteurs monteront dans le convoi qui devait les conduire à Saint-Hyacinthe.  
Avant de partir, le Rev. P. Doyon nous a aussi prié de remercier tous ceux qui avaient contribué au succès de cette fête, et tout spécialement notre confrère, Mlle Françoise, et Mmes Choquet, Brillon, Duouet, J. O. Marchand, A. E. Gagnon, Letendre et Mlle Blanche Barry, "Colette", Clément et Belcourt, qui ont prodigué leurs services et leurs soins aux jeunes musiciens de Lewiston.

**PAR RAE & DONNELLY**  
THE PEOPLES ARCHITECTS  
Vente à l'Enca de Meubles de Ménage NEUFS et D'OCCASION  
Et un assortiment considérable de jolis tapis neufs, priés et linoléums, pianos, etc.  
Nous vendrons à nos saillies, 241 et 243 rue SAINT-JACQUES.  
Vendredi après-midi, 12 JUILLET, comprenant mobiliers de salon et de chambre à coucher, couettes en fer, sommiers et matelas, oreillers, buffets, tables et chaises et lot de jolis tapis neufs en Axminster, Wilton, Bruxelles et Tappan, grandes parcs pour venir à l'importer quelle chambre; jolis meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, couettes en cuir et en fer, matelas en crin et autres, pianos, rideaux, couvertures de lit, couettes, etc., etc. Le piano carré de seconde main en parfait état. Aussi un lot de bons meubles de ménage d'occasion, bureaux et couettes déassorties, tapis, mobiliers de salon et de chambre pour le bénéfice de nos créanciers.  
Vente à 230 p. m.  
RAE ET DONNELLY, Encanteurs, 210-2

## Avis de Faillite

Dans l'affaire de  
G. CATAFORD, Epicer 2050 rue St Jacques, St Henri.  
Avis est par le présent donné que le sus-nommé a, le 10ème jour de juillet courant, fait un abandon volontaire de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.  
Toutes personnes ayant des réclamations contre ledit failli sont requises de les produire à mon bureau dans un délai de quinze jours à partir du présent avis, afin d'être colloquées.  
Montréal, 11 juillet, 1907.  
NAPOLEON ST AMOURE, Cessionnaire, 11 Place d'Armes, Montréal.

**Vente à l'Enchère de Terrains appartenant à la Cité**  
MARDI, le 16 juillet 1907, à 10 hrs a.m.  
A l'heure et à la date ci-dessus, la Cité de Montréal vendra à l'enchère les lots suivants:  
10. Une étendue de terrain composée de 15 lots de dimensions différentes, situés entre la rue Notre-Dame et le square projeté, et bornée en front par la rue Notre-Dame, contenant environ 35,000 pieds en superficie, mesurés au plus ou moins, étant les subdivisions Nos 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, et partie de 248, 250 à 257, du lot du cadastre No 1705 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.  
20. 33 terrains mesurant environ 24 pieds de largeur ayant front sur le square projeté, par 30 pieds de profondeur et contenant chacun environ 2160 pieds en superficie, mesurés au plus ou moins, étant les subdivisions Nos 2 à 23 du cadastre No 1721 et les subdivisions Nos 25 à 29 du cadastre No 1705 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.  
30. 7 terrains de dimensions différentes, ayant front sur la rue D'Amboise, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729 et 1730 du cadastre No 1705 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.  
40. Un terrain de dimensions irrégulières, situé entre la rue Notre-Dame et la rue D'Amboise, mesurant au plus ou moins, étant une partie du lot du cadastre No 1721 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.  
50. Un terrain de forme triangulaire, situé sur la rue Notre-Dame, contenant environ 350 pieds en superficie, mesurés au plus ou moins, étant une partie du lot du cadastre No 1721 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.  
Les plans de ces propriétés peuvent être examinés au bureau du trésorier de la ville.  
Conditions: 1-50 cent comptant et le balance payables en quatre versements annuels, égaux et consécutifs avec intérêt à 5 pour cent payable annuellement, 1 pour cent payable pour droits fonciers.  
L'acquéreur desdits lots ne construira, sur le front du square projeté, aucun bâtiment ou maison à une distance de moins de 100 pieds de la ligne homologuée.  
Les bâtiments ou maisons qui seront construits sur ledit square projeté ne devront pas avoir moins de deux étages au-dessus du niveau du trottoir au plus haut point du lot, ni plus de trois étages au plus haut point du lot et ces constructions devront être faites d'après les règlements municipaux.  
Tout bâtiment qui sera érigé sur les lots avant front sur le square projeté devra avoir une façade en pierre brossée ou en tuiles, d'une hauteur de 150 livres au plus par pied carré.  
Les lots mentionnés au paragraphe 1 seront vendus "en bloc".  
Les lots mentionnés aux paragraphes 2, 3, 4 et 5 seront vendus séparément.  
L. O. DAVID, Greffier de la cité, W. M. KEARNS, Encanteurs conjoints, Bureau du greffier de la cité, Hôtel de ville, Montréal, 3 juillet, 1907. 210-3

## THE DOMINION BANK

MONTREAL - 162 rue Saint-Jacques  
Toutes les facilités d'opérations de banque s'offrent à l'homme d'affaires, à l'homme de profession et à l'agriculteur.  
Nos relations étrangères sont d'une valeur inestimable pour l'importateur et l'exportateur.  
Des lettres de crédits émises pour les voyageurs et des traites vendues, négociables dans toutes les parties du monde.  
L'échange domestique et étranger acheté et vendu.  
Département de l'Epargne — Intérêt alloué sur toute somme de \$1.00 en montant.  
Pas d'avis requis pour retirer les dépôts. L'intérêt calculé chaque trimestre.  
J. HAYDN HORSEY, Président.

**Ne risquez rien!**  
Votre maison sera-t-elle inoccupée cet été? Pour peu de frais, vous pouvez vous GARANTIR des DEPREDATIONS et des DOMMAGES que pourraient causer LES VOLEURS. Ne laissez pas votre maison sans protection. Vous éviterez du trouble et des inquiétudes en vous assurant dans la

**Commercial Burglary & Plate-Glass Insurance Company**  
ISIDORE CREPEAU, Gérant général.  
New York Life Bldg. TEL. MAIN 2367.

tre presbytère qui ne répond plus aux besoins actuels.  
D'après les suggestions de Mgr A. X. Bernard, les paroissiens ont décidé d'ajouter un étage et demi à la construction actuelle afin d'en faire un presbytère convenable.  
Depuis déjà longtemps, le chemin de la Croix confié à l'artiste si bien connu, M. Orlas Leduc, de Saint-Hilaire qui a déjà fait plusieurs magnifiques tableaux dans notre église était attendu avec impatience, mais voilà que ce Monsieur vient d'arriver avec ses toiles et se met à l'ouvrage immédiatement. L'érection solennelle aura lieu dans la semaine qui suivra le 25 juillet.  
Pendant cette semaine il y aura des exercices religieux et des prédicateurs, de renom y ont été conviés. Par un privilège nouvellement accordé à ce sanctuaire, l'Indulgence de la Portioncule, appelé plus particulièrement "le grand pardon", obtenu par saint François d'Assises, sera accordée à tous les paroissiens d'ici et des paroisses environnantes qui y prendront part. Le dimanche qui suivra pour clore ces célébrations sera tout particulièrement intéressant.

Après une longue absence Hier, est arrivé à Lachine M. Ignace Lamarche, ancien commerçant de Joliette, qui n'était pas revenu au pays natal depuis 27 ans. M. Lamarche, qui est aujourd'hui un vieillard de 70 ans, arrive de la Colombie Anglaise où il est établi depuis plusieurs années. Il est venu à Lachine pour y voir une de ses filles, religieuse au couvent des Sœurs de Ste Anne, qui n'était lorsqu'il partit, qu'un enfant de 10 ans. M. Lamarche se rendra ensuite à Joliette, où demeure un autre de ses enfants. M. Lamarche a encore deux enfants établis à Montréal: un St Gabriel de Brandon et un dans l'Etat de New-York.



L'église catholique de Saint-Romuald de Farnham, en construction.

**The John Murphy Company Limited**  
Le Magasin est ouvert de 8 à 5.30 p. m. Jeudi, 11 juillet 1907.  
PARTICULARITES DE LA VENTE DE VENDREDI

Prix Rég. (Toutes les Blouses Blanches froissées) Vendredi  
\$1.00 à \$10.00 A Ecouler Demain Sans Meri MOITIE PRIX  
On trouvera au nombre de ces Blouses quelques-uns des plus jolis modèles que nous ayons eus cette année. Il n'y en a pas une, cependant, qui ne soit, soit saine, soit froissée, et comme il nous faut tout remettre à l'ordre et renouveler notre Rayon des Blouses, nous avons décidé de les écouler demain à EXACTEMENT MOITIE PRIX.

Pantoufles de vacances pour dames, valant de \$2.00 à \$2.50 la paire Vendredi \$1.48  
150 paires de pantoufles perlées ou unies, en cuir verni ou en chevreau, à talons cubains et rationnels, points 2 1/2 à 7, pour dames. Valant de \$2.00 à \$2.50 la paire. Vendredi \$1.48  
100 Chapeaux Garnis Valant \$4.00 et plus Vendredi \$2.50  
100 chapeaux garnis, confectionnés et garnis par nos modistes expertes. Formes françaises de toilette et de fantaisie, en paille de Java, de Milan et d'Italie, ornés de beaucoup de tulle, de rubans et de fleurs. Pas un seul chapeau, dans le lot, ne vaut moins de \$4.00. Vendredi \$2.50  
120 Robes d'Indienne. Bonnes valeurs à \$2.50 et \$3.00. Vendredi \$1.99  
120 costumes-blouses en indienne de fantaisie, col et poignets garnis d'insertion de broderie, large volant au bas de la jupe et une belle ceinture, grandeurs 32 à 40. Vendredi, chacun \$1.99  
Un autre Ecoulement de Tissus lavables. Prix rég.: .15, .20, .25, .30 et .35 la verge. .08  
65 pièces d'étoffes lavables, comprenant grosse toile à costumes, grise, verte, fauve, rouge, etc.; mousselines à fleurs, batiste, etc.; mousselines à rayures blanches, pour blouses et robes. Un grand nombre de pièces simples et nombreuses déassorties, restes de notre vente de la saison. Prix réguliers .15, .20, .25, .30 et .35 la verge. Prix de vente de la mi-été, vendredi .08

**THE ROYAL BANK OF CANADA**  
DEPARTEMENT D'EPARGNES  
Interests Payes tous les 3 Mois.  
SUCCURSALES A MONTREAL: —  
Bureau principal (ville), angle des rues Notre-Dame et St Jean.  
Rue Ste Catherine, angle Stanley.  
Westmount — Av. Green et rue Ste Catherine.  
Westmount — Av. Victoria et rue Sherbrooke.  
St Paul — Av. Church et Riel. 151-52

**THE DOMINION BANK**  
MONTREAL - 162 rue Saint-Jacques  
Toutes les facilités d'opérations de banque s'offrent à l'homme d'affaires, à l'homme de profession et à l'agriculteur.  
Nos relations étrangères sont d'une valeur inestimable pour l'importateur et l'exportateur.  
Des lettres de crédits émises pour les voyageurs et des traites vendues, négociables dans toutes les parties du monde.  
L'échange domestique et étranger acheté et vendu.  
Département de l'Epargne — Intérêt alloué sur toute somme de \$1.00 en montant.  
Pas d'avis requis pour retirer les dépôts. L'intérêt calculé chaque trimestre.  
J. HAYDN HORSEY, Président.

**Ne risquez rien!**  
Votre maison sera-t-elle inoccupée cet été? Pour peu de frais, vous pouvez vous GARANTIR des DEPREDATIONS et des DOMMAGES que pourraient causer LES VOLEURS. Ne laissez pas votre maison sans protection. Vous éviterez du trouble et des inquiétudes en vous assurant dans la

**Commercial Burglary & Plate-Glass Insurance Company**  
ISIDORE CREPEAU, Gérant général.  
New York Life Bldg. TEL. MAIN 2367.

**Sécurité de Chemins de Fer Américains**  
Rapportant de 4 p.c. à plus de 6 p.c.  
Les stocks et les bons de chemins de fer américains se vendent actuellement bien en bas de leur valeur intrinsèque, à la suite de perturbations dans le marché monétaire. Ils constituent aujourd'hui un très bon placement. Détails complets fournis sur demande.  
Le prix d'achat d'un titre est de \$5.00.  
On devra dépenser \$100 par année au moins sur le chemin ou les titres pour le régulateur du district. Lorsque \$100 auront été dépensés, on sera en mesure de faire l'apportement de son chemin et l'acheter à \$1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.  
La patente d'un droit minier devra payer au paiement des autres conditions de 2 1/2 pour cent sur les ventes.  
Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 10 à 15 acres. Prix d'entrée, \$5.00, devant être remboursé tout le long.  
Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'Intérieur.  
Le locataire devra faire fonctionner un draineur par 5 milles, la première saison qui entrera la neige, en hiver.  
Taux, \$10 par année pour chaque mille de route bâtie. Royauté de 2 1/2 pour cent perçue sur la production de l'or qui excède \$10,000.  
Son ministre de l'Intérieur.  
N.B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 77-n

**P. SICOTTE & CIE**  
AGENTS DE CHANGE  
Fil direct avec New-York  
18 RUE DE L'HOPITAL  
Tél. Bell M. 4668  
Informations particulières sur demande 201-M.J.S.-N.  
TEL. BELL MAIN 5498  
**BEAULIEU & BERTHAUME**  
AVOCATS  
A. Beaulieu, Arthur Berthiaume  
70-9 Edifice "LA PRESSE"  
un sérieux accident, le jour de ses noces d'or, le 1er du courant, se débattait promptement, sous les soins des docteurs C. Bernier, et Frs. de Marigny.

**EN BONNE VOIE DE RETABLISSEMENT**  
Nous apprenons avec plaisir que Mme Théophile Deguire, à qui était survenu





## MORT D'UNE UNE MISSIONNAIRE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)  
L'Avenir, 11 — Mlle Amanda Manseau, (en religion Soeur Catherine), est décédée paisiblement au couvent des Soeurs de la Providence à la mission Saint-Martin du lac Wabaska, territoire de l'Atchabaska.

Cette mission est à 500 milles environ au nord d'Edmonton, et l'on



Feu Amanda Manseau, en religion Soeur Catherine, qui vient de mourir.

s'y occupe de l'instruction et de l'éducation des sauvages.

Les funérailles ont été bien solennelles, les Indiens étant tous accourus pour payer un dernier tribut de respect à la jeune religieuse qui venait de deux ans et demi au milieu d'eux. Soeur Catherine était la fille cadette de feu M. Manseau et de Mme Joséphine Richard et sœur de M. Agathe Manseau, de l'Avenir, préfet du comté de Drummond, et de M. Manseau, de Marcellin, Sask. La défunte était âgée de quarante ans.

Il y avait dix ans qu'elle était dans les missions de l'Atchabaska.

## A QUEBEC

UNE SCENE DE FAMILLE — ECHOS DE L'INCENDIE DU PATINOIR A ROULETTES — LE "VARESE" — JOYEUSE FETE — NOCES D'ARGENT — ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 11 — Le client du salon des coiffeurs Fraser et Thivierge, de la Côte Lamontagne, ont été hier, les témoins d'une scène de famille, la rupture de deux frères qui ne s'étaient pas vus depuis vingt-cinq ans.

Un client entra, vers onze heures, et demanda à se faire raser par M. Fraser lui-même. Il s'installa dans la chaise et commença à causer avec M. Fraser, qui le reconnut avant d'avoir terminé son travail : c'était son frère, M. Didace Fraser, qu'il n'avait pas vu depuis vingt-cinq ans.

On juge de la surprise du coiffeur, qui se jeta dans les bras de son frère. Ce dernier avait voulu lui ménager une agréable surprise, son but était atteint. M. Didace Fraser, alias John, est né à Gladstone, Michigan, où il s'occupe du commerce de bois. Il avait épousé une demoiselle Chaput, qui est morte, lui laissant quatre enfants.

L'heureux étranger est allé, hier après-midi, visiter la sépulture de Sainte-Anne, et il est parti, le soir, pour la rivière du Loup, où demeurent son père et plusieurs de ses parents. La cause de l'incendie du patinoir à roulette est encore le sujet des conversations en ville. On croit que le feu fut allumé par des fils électriques défectueux.

Les pertes des propriétaires ne sont pas encore connues exactement, mais on croit que c'est environ 5,000 dollars.

M. H. A. Pacaud, banquier, de cette ville, avait déposé dans la cave du patinoir à roulette, des médailles et effets au montant de 5,000 dollars, en attendant qu'il put les transporter dans une maison qu'il avait fait construire sur la Grande Allée. M. Pacaud doit subir de graves dommages et le montant de ses assurances est très peu élevé.

Le croiseur italien "Varese" quittera Québec lundi matin, à la faveur de la haute marée. Quatre petits bateaux attachés au croiseur sont partis, hier, vers midi, pour faire un tour sur le fleuve.

Vu le manque de vent, ils durent revenir au colosse.

Samedi soir, il y aura une grande réception à Spencewood en l'honneur du duc des Abruzzes, prince Louis de Salvo.

La fanfare italienne a donné un concert, hier soir, au Parc Victoria, et en donnera encore un, samedi, sur la Terrasse Dufferin.

La direction du théâtre populaire, par son président, M. J. M. Bourque, a invité tous les membres de l'équipage à assister à une représentation d'opéra, le soir de cette semaine. L'invitation a été adressée au duc lui-même. On attend la réponse avec anxiété.

M. J. R. John, typographe à l'Imprimerie Nationale d'Ottawa, natif de Québec, est venu à Québec pour célébrer ses noces d'argent, accompagnés de ses deux fils, MM. et Mmes Joseph et J. J. John, fermier de la "Démocratie" à la fin du siècle.

Les agents de fret des compagnies de chemins de fer du Canada ont tenu leur convention annuelle, hier, à l'hôtel du Lac Saint-Joseph.

Les visiteurs, pendant les fêtes du "Quebec Transportation Club", dont M. Alex. Hardy, agent du fret et des passagers du Québec et Lac Saint-Jean, est le président.

De retour en ville, hier après-midi, les soldats allaient faire une promenade sur le fleuve, à la glorieuse invitation de M. Hardy.

Un camion lourdement chargé a été, hier soir, quelque peu endommagé, dans des ruelles étroites, par la chute d'un poteau de la ligne de tramway.

La cause d'un retard dans la circulation des tramways.

## SUNSHINE FURNACE

FOYER INCASSABLE

La partie inférieure du foyer est la plupart du temps entièrement ou partiellement remplie avec des cendres éteintes, laissant le charbon ardent dans la partie supérieure. Le résultat est que la partie supérieure se dilate beaucoup plus que la partie inférieure.

Cette dilatation inégale est trop forte pour qu'un foyer d'une seule pièce puisse résister. Tôt ou tard il se fendra, ce qui laissera échapper beaucoup de chaleur très précieuse et un gaz désagréable. Mais le foyer de la "Sunshine" est construit de façon à obvier à cet inconvénient. Il est en deux sections. Celle du haut se dilate autant que nécessaire, indépendamment de celle du bas. Quand elle est refroidie, elle se contracte et reprend sa position normale, s'ajustant parfaitement dans la section inférieure. Ce foyer en deux morceaux, fort, incassable, ne perdant ni gaz, ni chaleur, constitue l'un des avantages essentiels de la "Sunshine".

Si votre marchand local n'a pas la "Sunshine" en magasin, écrivez-nous directement pour notre BROCHURE GRATUITE.

McClary's

London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John, N.B.

## "DUBONNET"

GRAND PRIX EXPOSITION UNIVERSELLE 1900

LE PREMIER DES VINS

TONIQUES ET

APERITIFS

EN VENTE PARTOUT

L. CHAPUT FILS & CIE, AGENTS GENERAUX

MONTREAL



Voulez-vous avoir de quoi glacer admirablement bien vos gâteaux, servez-vous des

GLACES A GATEAUX

DE

COWAN

Préparées, prêtes à employer.

Chocolat, rose, cerise, citron, orange, sirop d'érable aux amandes, blanche et crème à la noix de coco.

The Cowan Co., Ltd, Montréal.

124-Je

Il a DROIT D'EXIGER les DETAILS

Une once d'extraît liquide de Dandelion.

Une once de Salature composée.

Quatre onces de sirop composé de Salsepareille.

Mélanges et prenez-en une cuillerée à thé après les repas et au coucher dans beaucoup d'eau.

Cette ordonnance a été trouvée inapplicable dans le traitement des affections des reins, de la vessie et des voies urinaires, et des maladies qui en découlent, telles que rhumatisme, sciaticque, mal de dos et lumbago, et nous croyons que le public a raison d'exiger que les détails à ce sujet.

Un médecin éminent déclare que les excellents résultats obtenus de l'usage de ce mélange sont dus à son action directe sur les reins, les aidant dans leur œuvre de filtration qui débarrasse le sang de tous les acides et matières empoisonnées et les expulsant par l'urine. Il méritent, en même temps, les reins à leur état normal.

Il déclare en outre que quiconque est atteint d'affections de cette nature le trouvera très efficace, et il suggère d'en faire un essai consciencieux.

A 3 K

DANS LES CANTONS DE L'EST

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 11. — A sa vente régulière de produits laitiers, cette semaine, notre commission laitière locale a fait des affaires tout à fait heureuses, réussissant à placer tous les produits au comptoir, aux prix rémunérateurs de 20 1/2 et 21 cents, pour le beurre et 10 1/2, 11 et 11 1/2 cents, pour le fromage.

Au cours d'un récent orage électrique, la foudre a frappé la maison de M. Samuel Russell, à East Angus et causant à l'intérieur des dégâts considérables.

De mémoire d'hommes, pour la première fois dans l'histoire de la Commission Scolaire Protestante de Sherbrooke, il y eut vive contestation lundi entre trois candidats tous aspirants avec le même enthousiasme aux honneurs d'être élu.

Les appelants furent MM. J. A. Jate, Rév. C. W. Nicol et A. Sangter, les deux premiers l'emportant par une assez forte majorité sur le concurrent.

M. A. P. Hunt, M.P., de Burr, est retenu à sa chambre par suite

Ministère des Chemins de fer et Canaux

CANAU DE QUEBEC

Avis aux Marchands de Ciment

DES soumissions cachetées, portant à l'encre "Soumission pour Ciment", seront reçues par le sous-ingénieur en chef du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, le lundi 15 juillet, 1907, pour la fourniture de 10,000 barils de ciment de Portland pour les Canaux de Québec.

On pourra se procurer les devis et formulaires de soumission au bureau de l'ingénieur surintendant des canaux de Québec, No 2, Place d'Armes, Montréal, et au bureau de l'ingénieur en chef du Ministère des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, le et après le 3 du courant.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, L. K. JONES, Secrétaire.

Ministère des Chemins de fer et canaux, Ottawa, 2 juillet, 1907.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans y être autorisés par le ministère, n'en seront pas payés.

208-5

Durand Hardware Co.

Outils en tous genres—

Instruments de jardiniers—

Matériaux de construction—

Ustensiles de cuisine—

Peintures.

SPECIALITE—Un assortiment supérieur de serrures de toutes sortes.—Les plus bas prix.—

370 rue St Jacques

TELEPHONE MAJIN 4076

195-Je-n

Le Cognac des Gens Rafinés

Ceux qui apprécient la finesse d'un vieux Cognac fait de Vin de raisin des Charentes, réaliseront leur idéal en buvant le Grand Ph. Richard dont la réputation est faite au Canada.

C'est à la salle d'empepage que vos plastrons de chemises doivent être mis en forme et, c'est là qu'on peut les étendre, rendre leur surface unie, leur donner une forme droite, de façon à ce qu'ils tombent parfaitement. A la

Toilet Laundry

"La Buanderie qui connaît son affaire" apporte le plus grand soin à ce genre d'ouvrage. La chemise, une fois sèche, ne se déformera pas en l'empeçant. Si vous n'êtes pas satisfait de votre travail, inutile d'aller ailleurs. Mettez-nous à l'essai—

425 RUE RICHMOND, Tel. Up. 3480. 244

## Occasions en Etoffes à Robes

Cravette, tissu à robes et à costumes non imperméable, 50 pes de large, différentes teintes pâles et foncées, valeur réelle \$1.10, notre prix spécial pour vendredi seulement, la verge 39c

Lustrinette, Tissue lavable, carreaux et chambré, couleurs diverses, 40 pes de large, notre prix spécial de juillet... 11c

Mohair chambré, fléché et avec pois, couleurs diverses, 42 pes de large, qualité ordinaire de 50c, notre prix... 23c

TRES SPECIAL, Panama en laine, grenat, cardinal, marine, gris, drab, champagne, vieux-rose, qualité ordinaire de 50c, notre prix spécial de juillet... 37c

Voile de Paris noir tout laire, 39 pouces de large, belle qualité à 40c. Prix de juillet... 29c

Parasols en sateen rose, bleu-pâle, blanc, couverts en dentelle. Prix réguliers, \$1.75, \$2.00. Prix de juillet... \$1.09

Parasols blancs et noirs en soie avec large volant. Prix courants, \$1.00, \$1.25. Prix de juillet... 73c

Parasols en mousseline fleurie, manche en fer, polignée en bois naturel, de 75c, pour... 49c

Voile de Paris noir de fantaisie, largeur 44 pouces. Belle valeur à 90c. Notre prix spécial, la verge... 37c

TRES SPECIAL — 75 coupons de tweed uni, rayé ou carreaux, 27 pouces de large, de 1 1/2 à 10 verges de longueur, qualités ordinaires de \$1.25 et \$1.50. Notre prix réduit... 64c

Letendre, Fils & Cie, - - - 567 rue Ste Catherine Est.

## AU BON MARCHE

LES OCCASIONS DE JUILLET SONT DES PLUS ATTRAYANTES

Notre vente de juillet jouit d'une grande popularité.

Les foules qui en ont profité démontrent suffisamment que nos offres sont très appréciées. Nous sommes toujours sur le qui-vive et plutôt que d'être surpris, nous préférons offrir nos meilleurs articles aux prix les plus réduits, c'est ce qui explique la vogue toujours grandissante du BON MARCHE.

Bas en coton noir à côtes fines, toutes grandeurs pour enfants. Régulier, 20 cents. Demain... 12 1/2c

Bas en coton noir, talon et genou double, pour enfants, grandeurs, 5, 5 1/2. Prix très spécial, la paire... 9c

Chemises en coton blanc, pour dames, yoke par remplis, garni d'insertion de dentelle de 60c, pour... 47c

Jupons en coton blanc, avec large volant garni d'insertion de dentelle torchon, belle qualité à \$1.50. Notre prix réduit de juillet... \$1.09

Camisoles d'été, en coton blanc, rose, bleu pâle, les blanches garnies de dentelle. Régulier, 60c, pour... 47c

TRES SPECIAL — 150 coupons de tweed double largeur, (64 pes), pâle et foncé, qualités supérieures à \$2.00 et \$2.50, longueur 1 1/2 à 10 verges, notre prix très spécial, pour la grande vente de juillet, la verge... \$1.25

Bas en coton noir à côtes fines, toutes grandeurs pour enfants. Régulier, 20 cents. Demain... 12 1/2c

Bas en coton noir, talon et genou double, pour enfants, grandeurs, 5, 5 1/2. Prix très spécial, la paire... 9c

Chemises en coton blanc, pour dames, yoke par remplis, garni d'insertion de dentelle de 60c, pour... 47c

Jupons en coton blanc, avec large volant garni d'insertion de dentelle torchon, belle qualité à \$1.50. Notre prix réduit de juillet... \$1.09

Camisoles d'été, en coton blanc, rose, bleu pâle, les blanches garnies de dentelle. Régulier, 60c, pour... 47c

TRES SPECIAL — 150 coupons de tweed double largeur, (64 pes), pâle et foncé, qualités supérieures à \$2.00 et \$2.50, longueur 1 1/2 à 10 verges, notre prix très spécial, pour la grande vente de juillet, la verge... \$1.25

Bas en coton noir à côtes fines, toutes grandeurs pour enfants. Régulier, 20 cents. Demain... 12 1/2c

Bas en coton noir, talon et genou double, pour enfants, grandeurs, 5, 5 1/2. Prix très spécial, la paire... 9c

Chemises en coton blanc, pour dames, yoke par remplis, garni d'insertion de dentelle de 60c, pour... 47c

Jupons en coton blanc, avec large volant garni d'insertion de dentelle torchon, belle qualité à \$1.50. Notre prix réduit de juillet... \$1.09

Camisoles d'été, en coton blanc, rose, bleu pâle, les blanches garnies de dentelle. Régulier, 60c, pour... 47c

TRES SPECIAL — 150 coupons de tweed double largeur, (64 pes), pâle et foncé, qualités supérieures à \$2.00 et \$2.50, longueur 1 1/2 à 10 verges, notre prix très spécial, pour la grande vente de juillet, la verge... \$1.25

Bas en coton noir à côtes fines, toutes grandeurs pour enfants. Régulier, 20 cents. Demain... 12 1/2c

Bas en coton noir, talon et genou double, pour enfants, grandeurs, 5, 5 1/2. Prix très spécial, la paire... 9c

Chemises en coton blanc, pour dames, yoke par remplis, garni d'insertion de dentelle de 60c, pour... 47c

Jupons en coton blanc, avec large volant garni d'insertion de dentelle torchon, belle qualité à \$1.50. Notre prix réduit de juillet... \$1.09

Camisoles d'été, en coton blanc, rose, bleu pâle, les blanches garnies de dentelle. Régulier, 60c, pour... 47c

TRES SPECIAL — 150 coupons de tweed double largeur, (64 pes), pâle et foncé, qualités supérieures à \$2.00 et \$2.50, longueur 1 1/2 à 10 verges, notre prix très spécial, pour la grande vente de juillet, la verge... \$1.25

Bas en coton noir à côtes fines, toutes grandeurs pour enfants. Régulier, 20 cents. Demain... 12 1/2c

Bas en coton noir, talon et genou double, pour enfants, grandeurs, 5, 5 1/2. Prix très spécial, la paire... 9c

Chemises en coton blanc, pour dames, yoke par remplis, garni d'insertion de dentelle de 60c, pour... 47c

Jupons en coton blanc, avec large volant garni d'insertion de dentelle torchon, belle qualité à \$1.50. Notre prix réduit de juillet... \$1.09

Camisoles d'été, en coton blanc, rose, bleu pâle, les blanches garnies de dentelle. Régulier, 60c, pour... 47c

TRES SPECIAL — 150 coupons de tweed double largeur, (64 pes), pâle et foncé, qualités supérieures à \$2.00 et \$2.50, longueur 1 1/2 à 10 verges, notre prix très spécial, pour la grande vente de juillet, la verge... \$1.25

Bas en coton noir à côtes fines, toutes grandeurs pour enfants. Régulier, 20 cents. Demain... 12 1/2c

Bas en coton noir, talon et genou double, pour enfants, grandeurs, 5, 5 1/2. Prix très spécial, la paire... 9c

Chemises en coton blanc, pour dames, yoke par remplis, garni d'insertion de dentelle de 60c, pour... 47c

Jupons en coton blanc, avec large volant garni d'insertion de dentelle torchon, belle qualité à \$1.50. Notre prix réduit de juillet... \$1.09

Camisoles d'été, en coton blanc, rose, bleu pâle, les blanches garnies de dentelle. Régulier, 60c, pour... 47c

TRES SPECIAL — 150 coupons de tweed double largeur, (64 pes), pâle et foncé, qualités supérieures à \$2.00 et \$2.50, longueur 1 1/2 à 10 verges, notre prix très spécial, pour la grande vente de juillet, la verge... \$1.25

Bas en coton noir à côtes fines, toutes grandeurs pour enfants. Régulier, 20 cents. Demain... 12 1/2c

Bas en coton noir, talon et genou double, pour enfants, grandeurs, 5, 5 1/2. Prix très spécial, la paire... 9c

## Occasions en Soieries

Voyez le nouveau Kimono en vraie soie japonaise dans notre vitrine.

L'été est la saison où les soies sont le plus en grande demande pour costumes, blouses, peignoirs, etc. Nous énumérons ci-dessous trois de nos principales lignes pour demain.

Grande mise en vente demain, de 600 vgs de superbe soie directement reçue du Japon, superbes dessins de lanternes, kiosques et fleurs comme seuls les Japonais peuvent les exécuter. 15 patrons différents, 27 pes de large, belle valeur à 75c, notre prix spécial de juillet... 49c

400 vgs soie japonaise blanche, marine, noire, avec pois blancs et de couleurs diverses, 21 pes de large, belle valeur à 65c, demain, notre prix... 49c

Soie japonaise cordée bleu et blanc, notre blanche, 21 pes de large, garantie lavable, qualité ordinaire de 50c, notre prix spécial 24c

250 toiles (stores) drab et vert grandeur 3 x 6, régulier 25c, notre prix... 12 1/2c

Pantalons en tweed pour garçons, grandeurs 22 à 28, prix spécial de juillet... 48c

Pantalons en tweed côtelé noir ou bleu-marine, doublés et finis, grandeurs, 24 à 33, notre prix spécial de juillet... 85c

Habits en toile écru, blouse plissée à la ceinture, pantalons bouffants collet matelot, pour enfants, de 3 à 8 ans, prix: 85c

Blouses blanches et de couleurs diverses, pour garçons, grandeurs désassorties, qualités de 50c à \$1.00, nos prix réduits de juillet: 40. 50. 73. 75. 78 et... 89c

TRES SPECIAL — 150 coupons de tweed double largeur, (64 pes), pâle et foncé, qualités supérieures à \$2.00 et \$2.50, longueur 1 1/2 à 10 verges, notre prix très spécial, pour la grande vente de juillet, la verge... \$1.25

Bas en coton noir à côtes fines, toutes grandeurs pour enfants. Régulier, 20 cents. Demain... 12 1/2c

Bas en coton noir, talon et genou double, pour enfants, grandeurs, 5, 5 1/2. Prix très spécial, la paire... 9c

Chemises en coton blanc, pour dames, yoke par remplis, garni d'insertion de dentelle de 60c, pour... 47c

Jupons en coton blanc, avec large volant garni d'insertion de dentelle torchon, belle qualité à \$1.50. Notre prix réduit de juillet... \$1.09

Camisoles d'été, en coton blanc, rose, bleu pâle, les blanches garnies de dentelle. Régulier, 60c, pour... 47c

TRES SPECIAL — 150 coupons de tweed double largeur, (64 pes), pâle et foncé, qualités supérieures à \$2.00 et \$2.50, longueur 1 1/2 à 10 verges, notre prix très spécial, pour la grande vente de juillet, la verge... \$1.25

Bas en coton noir à côtes fines, toutes grandeurs pour enfants. Régulier, 20 cents. Demain... 12 1/2c

Bas en coton noir, talon et genou double, pour enfants, grandeurs, 5, 5 1/2. Prix très spécial, la paire... 9c

Chemises en coton blanc, pour dames, yoke par remplis, garni d'insertion de dentelle de 60c, pour... 47c

Jupons en coton blanc, avec large volant garni d'insertion de dentelle torchon, belle qualité à \$1.50. Notre prix réduit de juillet... \$1.09

Camisoles d'été, en coton blanc, rose, bleu pâle, les blanches garnies de dentelle. Régulier, 60c, pour... 47c

TRES SPECIAL — 150 coupons de tweed double largeur, (64 pes), pâle et foncé, qualités supérieures à \$2.00 et \$2.50, longueur 1 1/2 à 10 verges, notre prix très spécial, pour la grande vente de juillet, la verge... \$1.25

Bas en coton noir à



**TEMPERATURE**

Vent varié, plu-  
vieux ce soir.

Vendredi, plu-  
vieux, tournant au  
beau, vent frais du  
nord-ouest.

Montréal, 11 juillet 1907.

Thermomètre de Hearn et Harrison, 10-  
12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum... 73  
Minimum... 60  
Aujourd'hui minimum... 60  
Maximum... 77  
Minimum... 57

Baromètre — 8 a.m. 29.97 ; 11 a.m. 29.97 ; 3 p.m. 29.96

**NOS MINISTRES**

L'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes, est en ville, à son bureau.

L'hon. M. Gouin est actuellement aux Sept-Îles.

L'hon. M. Prévost était de passage aux bureaux du gouvernement, hier. Il est actuellement à Québec et sera à St-Jérôme, dimanche prochain.

L'hon. Jules Allard est actuellement à St-François du Lac.

L'hon. M. R. Roy est parti pour la Malbaie, où l'ont appelé des affaires professionnelles.

L'hon. M. Weir passe la belle saison à North Hunting, dans les Cantons de l'Est.

L'hon. Auguste Tessier est à Rimouski, dans sa villa, où il passe l'été avec sa famille.

Une dépêche spéciale de Québec nous annonce que l'hon. M. Turgeon est parti pour un voyage de quelques jours à Anticosti.

#### A PROPOS D'UN CORRESPONDANT LONDONNIEN

Le "Morning Post" de Londres corrige bien tardivement une remarque faite il y a trois mois par "La Presse" sur Windermere, le correspondant du "Star". Les premières communications de ce dernier nous avaient inspiré des craintes; mais, quelques jours après, nous lui avons rendu pleine justice, car nous l'avons toujours trouvé, depuis, dans la note juste. Si le "Morning Post", qui se met habituellement le doigt dans l'œil sur les choses du Canada, s'est autorisé d'un premier article de "La Presse" pour attaquer Windermere, il aurait pu profiter immédiatement de notre second, qui expliquait tout, au lieu de nous faire porter injustement, au bout de trois mois, une responsabilité que nous avons cessé d'avoir depuis longtemps.

#### ASSEMBLEE A CHATEAUGUAY

Les préparatifs sont terminés — Les orateurs qui y prendront la parole.

M. Rodolphe Latulippe, président du Club Letellier, vient de régler les derniers préparatifs de la grande assemblée politique qui aura lieu le 27 juillet à Châteauguay.

Les succès de cette assemblée est dès maintenant assuré.

L'hon. Lomer Gouin a accepté de prendre la parole. Il sera accompagné de l'hon. M. A. Weir, de MM. J. P. Brown, Achille Bergevin, Maurice Perreault, Côme Chénier, L. J. Lamontagne, Geo. W. Stephens, Godfrey Langlois, Geo. Lacombe, L. J. Gauthier et autres.

M. Rodolphe Latulippe a obtenu des compagnies de chemins de fer une notable réduction sur les prix des billets d'aller et retour pour le jour de l'assemblée.

Les excursionnistes auront à leur disposition les trains suivants:

Huntingdon. — Départ: 7.30 a.m. Prix du billet aller et retour, 85 cts. St-Jasbas. — Départ: 8 heures. Prix du billet, 80 cts.

Valleyfield. — Départ: 12.20. Prix du billet, 70 cts.

St-Timothée. — Départ: 12.30. Prix du billet, 60 cts.

Beauharnois. — Départ: 12.42. Prix du billet, 35 cts.

Montréal. — Départ: 1.45 p.m. Prix du billet aller et retour, 50 cts.

#### LES FETES FRANCAISES

Pour répondre à plusieurs demandes qui nous ont été adressées, les organisateurs nous prient d'informer nos lecteurs que les fêtes dureront deux jours, le samedi 12, et le dimanche 14 juillet.

Les fêtes du samedi commenceront à 1 heure après-midi et se prolongeront tant qu'il y aura des amateurs, c'est-à-dire assez avant dans la nuit.

Le programme détaillé sera publié ultérieurement. Le grand banquet fraternel aura lieu samedi à 8 heures, à l'hôtel Bureau. La soirée sera un enchantement lumineux.

Pendant les deux jours, on pourra jouir de la surprise du "14 JUILLETOSCOPE".

Dimanche, à 14 h. 45, messe pour la France, dans la chapelle du Sacré-Cœur, à l'église Notre-Dame. Tous les amis de la France y sont cordialement invités.

A 1 heure, continuation des fêtes au Parc du Bout de l'Île, où l'on se rendra aisément par le tramway du Terminal, rue Laclaire, à Maisonneuve. Prix de transport réduit pour ces deux journées.

Pendant l'après-midi et le soir, grand concert par l'Harmonie de Montréal, dirigée par M. Edmond Hardy.

Si le temps est favorable, comme tout permet de l'espérer, il y aura belle, nombreuse et joyeuse compagnie à ces fêtes à la fois patriotiques et charitables.

#### PERSONNELS

M. C. W. Spencer, grand-général des chemins de fer de Mackenzie et Mann, est actuellement dans l'Ouest, en voyage d'inspection sur l'embranchement du Canadian Northern dans l'Ontario.

M. George R. Jennings, grand-général du département de fret de l'Intercolonial, est au Windsor.

## RECOMPENSE AU MERITE

M. Narcisse Cusson reçoit la médaille de long service des mains du

#### MINISTRE DES POSTES

Le récipiendaire a été pendant trente ans un fidèle serviteur public, en qualité de facteur.

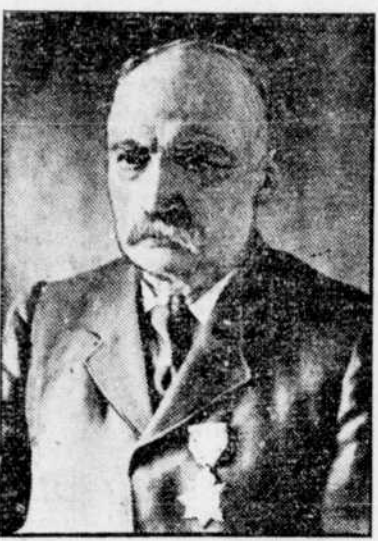
#### SYMPATHIQUE DEMONSTRATION

Les employés de l'Hôtel des Postes ont été témoins d'une fort touchante démonstration, hier après-midi, à 5 heures.

Un des leurs, M. Narcisse Cusson, qui pendant 30 années de sa vie s'est dévoué sans compter, pour servir son pays, comme modeste facteur, recevait une récompense de son application, de son dévouement et de son honnêteté toute proverbiale, sous la forme de la médaille de long service.

Cette magnifique et honorable décoration a été attachée sur le cœur du vieux serviteur, par l'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes et du Travail.

Parmi les personnes, témoins de cette inoubliable fête, nous avons remarqué les trois fils du décoré: M. E. N. Cusson, manufacturier de cigares; Victor, avocat de la société légale de Geoffrion, Geoffrion et



M. Narcisse Cusson, sur la poitrine duquel l'hon. M. R. Lemieux a attaché hier la médaille de long service.

Cusson; et Achille, sténographe officiel au Palais. Les chefs de section suivants, étaient aussi présents: MM. H. Chandler, E. de Rostang, J. Taylor, W. H. Eckhardt, A. Giroux, A. Sauriol, J. Berthelot, C. Gould, A. Jacques, R. E. Bourret, Thomas Callagher. Tous les anciens confrères de M. Cusson avaient tenu à assister à ce moment si féliciteux de ce heureux événement, qui est comme le commencement d'une vie toute d'intégrité.

Lorsque tous se furent groupés autour du héros de la fête, M. Cusson a obtenu la grande joie de serrer la main de l'honorable M. Lemieux, sous le ministère duquel il a travaillé. Le ministre des postes lui adressa d'abord quelques paroles de félicitations à l'occasion de la grande faveur dont il était l'objet de la part du roi, faveur que d'ailleurs, le brave serviteur a bien méritée.

L'honorable M. Lemieux a été présent à M. Cusson et aux personnes présentes, par M. L. J. Gaboury, assistant maître de poste.

La médaille qui brille aujourd'hui sur la poitrine de M. Cusson était accompagnée d'un document royal, signé par M. R. F. Reynolds, secrétaire du service impérial. L'honorable ministre donna d'abord lecture de ce document, en anglais et en français. Il parla de la sollicitude du roi à récompenser le mérite partout où il se trouve, même chez le modeste employé.

Comme ministre des Postes, mais surtout comme ministre du Travail, M. Lemieux s'est dit heureux d'assister à cette belle fête, dans l'endroit même, où pendant 30 années M. Cusson s'est dévoué pour le service du pays.

La belle et honorable conduite du récipiendaire devrait être un exemple à tous ceux qui servent leur pays. M. Lemieux félicite aussi M. Cusson, sur la manière dont il a élevé sa famille. Il est heureux de revoir dans les fils du héros du jour, des anciens compagnons de collège, d'université. Cet honneur du roi fait à leur père réajailleur sur eux, en disant à tous quel homme personnel et honnête a toujours été leur excellent père.

Comme eux il est le fils d'un serviteur modeste qui, il y a 45 ans, commençait sa carrière au Bureau des Postes.

La tâche qui lui reste à accomplir lui est bien agréable, ajoute l'orateur; c'est celle d'attacher sur la poitrine de M. Cusson, du côté du cœur, la médaille de long service.

Puis l'honorable M. Lemieux demande qu'on lui prête trois heures en l'honneur du décoré. Inutile de dire que l'on s'est rendu avec plaisir à ce désir de l'honorable ministre.

M. L. J. Gaboury adressa quelques mots de remerciement au ministre des Postes et de félicitation à l'adresse du décoré.

M. Cusson, ému au-delà de toute expression, sut cependant trouver de bonnes paroles pour remercier toutes les personnes présentes. Il gardera un souvenir ineffaçable de cette journée, l'une des plus belles de sa vie.

M. Cusson, qui est aujourd'hui âgé de 65 ans, a pris sa retraite le 18 mai 1906, après 30 ans de service.

#### A LONGUEUIL

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Antoinette Bourdon, fille de l'échevin Jos. Bourdon, de Longueuil, a obtenu avec grande distinction son diplôme de cours intermédiaire de piano lors des derniers examens de musique au collège Dominien.

Mlle Bourdon est une des élèves du professeur Romain Pelletier.

## UN REMPART DE BAIONNETTES

C'est à quoi se heurteront les orangistes, s'ils persistent à parader

#### A BUCKINGHAM

Le maire de cette petite ville prend ses mesures pour prévenir toute manifestation.

#### DES OPINIONS

Buckingham, 11 — La proclamation suivante a été affichée hier par le maire W. H. Kelly, à différents endroits de la ville:

#### PROCLAMATION

Attendu que, dans l'intérêt de la paix et de la prospérité de notre communauté, il est urgent de supprimer toutes les manifestations de parti dans la ville de Buckingham, il est, par la présente, strictement défendu de tenir aucune assemblée ou réunion dans les rues de la ville, ou d'y prendre part, dans le but de former une procession, ou de parader ou de faire aucune cérémonie, le 12 jour de juillet prochain, sous peine de contravention à la loi concernant les assemblées illégales.

Donné à l'Hôtel de Ville de Buckingham, ce 10e jour de juillet, 1907. (Signé) W. H. KELLY.

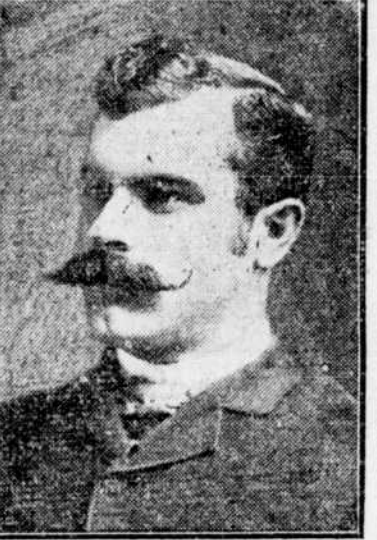
Le maire dit qu'il a reçu les affidavits de deux citoyens éminents, qui les Orangistes étaient laissés libres de parader dans les rues le 12 juillet, il y aurait probablement de graves désordres. En conséquence, il crut de son devoir de faire cette proclamation.

Le maire refuse de donner les noms des signataires des affidavits, car cela ne servirait à rien de bon.

Il s'est rendu hier à Ottawa et a obtenu du colonel Hodgins, commandant le district, que deux compagnies d'infanterie se tiennent prêtes à l'appel si la situation l'exigeait.

#### CE QUE PERMET LA LOI

Ottawa, 11 — On s'attend à des troubles à Buckingham. Le maire de Buckingham, M. Kelly, est venu à Hull pour consulter des avocats. Il a demandé à M. T. P. Foran s'il avait le droit d'empêcher la démonstration orangiste qui se prépare pour le 12 juillet. Le savant maître lui a répondu qu'une assemblée d'orangistes, si



M. W. H. Kelly, maire de Buckingham, qui n'a pas encore décidé s'il empêchera ou non toute démonstration orangiste dans les limites de sa municipalité.

on craignait des troubles, pouvait être dispersée par le maire, si celui-ci avait en mains des affidavits assurant que des troubles auraient lieu. M. Foran s'est appuyé pour cela sur un jugement précédemment rendu par la Cour du Banc du Roi. Et le maire peut, s'il est urgent, recourir à la loi.

#### FORCE ARMÉE

Le maire Kelly est sûr que si l'assemblée des Orangistes a lieu, il s'en suivra des troubles. Le maire Beaudry, de Montréal, avait été, en semblable occurrence, du même avis, ce qui amena son fameux procès contre Grant, ce même procès cité par M. Foran à M. Kelly.

Le maire Kelly, fort de l'avis de M. Foran, a donc lancé une proclamation.

#### DEFENDANT

La manifestation orangiste, si elle a lieu, ne sera pas définitivement décidée quelles mesures seront adoptées pour ce jour-là, mais le maire Kelly s'occupe actuellement d'asseoir les constables spéciaux.

Des affidavits, signés par des citoyens de Buckingham, ont été présentés au maire pour assurer que des troubles ne surviendront pas à l'assemblée des Orangistes annoncée pour le 12 juillet à leur.

#### A MAISONNEUVE

Le conseil s'est réuni, hier soir, sous la présidence du maire T. Bleau.

La licence d'hôtel de M. D. Brunet a été transportée à M. A. Chartrand aux conditions ordinaires.

Sur adoption d'un rapport du Conseil en comité une exemption de taxe est accordée à la "National Lingerie Co.", de Brooklyn, N. Y.

Le chef G. F. Benoit rapporte qu'après surveillance faite, dimanche dernier, il n'a aucune plainte à porter contre les hôteliers. Sur proposition de l'échevin O. Dufrene, il est décidé de faire part de ce rapport à M. le curé et l'inviter à porter plainte s'il en a à faire.

#### FAUSSE RUMEUR

On nous assure qu'il n'y a rien de vrai dans la rumeur laissant entendre que M. J. A. Charest, notaire, député du comté de Jacques-Cartier, va succéder comme registraire, pour le comté d'Épichelaga, à M. Alphonse Décaré, décédé.

#### RECONNAISSANCE

L'Association de secours des pompiers a reçu, ce matin, de MM. Lawrence et Robitaille, un chèque de \$25 en reconnaissance du travail de la brigade, lors de l'incendie qui s'est déclaré dans ses cours, angle des rues Richmond et William, le 24 mai dernier.

## TOUS SOUS LE MEME DRAPEAU

Les commissaires des écoles séparées d'Ottawa adoptent de très sérieuses mesures.

#### LES FRERES INSTITUTEURS

Ces derniers ne pourront enseigner dans la capitale à moins d'être naturalisés.

#### UN ULTIMATUM

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 10. — La "John Foley Construction Co." d'Ottawa, a obtenu le contrat pour le pavage en asphalte de la rue Sussex, entre la rue Saint-Patrice et Rideau Hall, au prix de \$91,788.

La commission des écoles séparées d'Ottawa semble vouloir remplacer les Frères des Ecoles Chrétiennes par les frères du Sacré-Cœur.

Le gouvernement d'Ottawa a donné jusqu'au mois de septembre, 1908, aux frères pour se conformer à la loi et passer les examens. Les Frères n'ont encore pris aucune décision. Pour obtenir le certificat d'enseignement, il faut aussi être sujet britannique et les frères français ne désirent pas se conformer à cette exigence. La commission a, dès hier soir, de demander aux Frères du Sacré-Cœur s'ils pourraient fournir un nombre suffisant d'instituteurs qualifiés pour Ottawa.

Le fils de M. Hugh Curran, rue Division, s'est fait la jambe gauche par un train rempli de bois, hier, dans la cour de M. Booth. Le blessé, âgé de sept ans, est à l'hôpital protestant et on croit qu'il survivra.

La "Ottawa and Hull Power Co." qui fournit la force motrice au système électrique municipal, a avisé la ville que si son nouveau contrat de dix ans n'est pas signé le 20 courant, le pouvoir électrique sera immédiatement enlevé à la ville.

#### IL DISPARAIT SOUS LES FLOTS

JOSEPH LANGEVIN, JEUNE HOMME DE SAINT-THEOPHILE DU LAC, EST VICTIME DE L'ONDE PERDUE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Thomas du Lac, 11. — Un bien pénible accident vient d'arriver ici. Le jeune Joseph Langevin, âgé de dix-huit ans, et fils de M. Johnny Langevin, brave cultivateur du rang St-Léon Sud, vient de trouver une mort tragique.

Il revenait de l'ouvrage des usines de Grand'Mère, lundi matin, vers les 7 heures, conversant avec un petit cousin, Joseph Langevin, fils de Louis Langevin. Arrivés près de la traversée, ils prirent place dans le grand bac et la traversée allait s'opérer tranquillement comme d'habitude, lorsque tout à coup, le bord du chaland, retenu par un anneau, partit tout à coup, précipitant les deux jeunes gens dans l'eau. M. Fernand Desreault parvint à saisir le pied du jeune Joseph, fils de Louis Langevin, tandis que l'autre disparait sous les eaux. On le chercha, mais en vain, de sauver ce dernier. Après avoir réparé une deuxième fois, il disparut pour ne plus revenir à la surface. Malgré toutes les recherches pour retrouver le noyé ils n'ont pu encore y parvenir.

La paroisse entière sympathise avec la famille éprouvée.

Le noyé portait un habit gris avec pantalon de même couleur mais court, bas noirs et chaussures noires. Il était âgé de dix-huit ans.

#### FIN TRACIQUE D'UN INCONNU

LE MALHEUREUX EST SURPRIS PAR UN TRAIN ET SE NOYE EN TOMBANT DU PONT DU C. P. R.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

La Perle, Qué., 11. — Ce matin, le corps d'un noyé a été retiré de l'eau près du pont du Pacifique, sur la rivière Sainte-Anne.

Cet individu, de race anglaise, paraît âgé de 45 à 50 ans.

On a trouvé sur lui un revolver et 2 bouteilles de brandy. Cet individu a passé la journée d'hier ici. Il s'en allait, dit-il, travailler sur les bords du lac de la rivière Saint-Jacques. On prétend qu'il voulait traverser le pont du C. P. R., il fut surpris par un train et que voulant se mettre sur un des piliers il tomba tête première dans la rivière, étant probablement sous l'influence de la boisson.

Le nommé Vannasse, ayant été informé, doit arriver ce midi pour tenir une enquête sur le corps du malheureux.

#### FAUSSE ALERTE

Toute la brigade des pompiers de Maisonneuve a été mise sur les dents ce matin par un commencement d'incendie à la grande scierie située rue Desjardins. Heureusement ce n'était qu'un feu de paille qui brûlait et quand le liquide eut été consommé, tout prit fin.

#### SINGULIER PROCES

Conflit judiciaire à propos des dispositions testamentaires d'un poney: Il s'agit du poney récemment acheté par M. Alphonse Durand, plombier, de Laprairie, à l'Ecole d'Équitation d'Hutchinson.

Ce poney, d'après le nouveau propriétaire, avait été vendu comme le mieux dressé et le plus facile de tous les poney. Or, toujours d'après le même, le poney est absolument intraitable et lance des ruades à tout démonter.

Pourquoi, par le ministère de M. Bissillon et Brossard, il réclame un argent de M. Paul de Bellefleur d'Outoumont, T. A. Reeb et P. E. Jackson, propriétaires de l'Ecole d'Équitation d'Hutchinson.

## AU PERIL DE SES JOURS

Le contremaître de pompiers Damase Giroux a de nouveau fait preuve, hier, d'un

#### HEROIQUE COURAGE

Il sauva la vie à un aveugle, qui allait être écrasé par un équipage emporté.

#### FELICITATIONS

Il me fait toujours plaisir de signaler dans nos colonnes, le courage partout où il se trouve, et, Dieu merci, les occasions ne nous manquent pas, car la bravoure semble être l'apanage de notre race.

Comme midi sonnait, hier, un cheval effrayé, pour une cause quelconque, prenait le mors aux dents, dans la rue Saint-Gabriel.

M. Damase Giroux, contremaître de la caserne de pompiers No 2, en voyant venir l'animal, s'oublia lui-même, pour sauver la vie des autres.

Un pauvre aveugle traversait la chaussée à quelques pas de là, M. Giroux, prompt comme l'éclair, enleva le vieillard de l'endroit qui allait lui être fatal, puis s'efforça à le maîtriser, non sans avoir été traîné une quarantaine de pieds.

Avant lui, plusieurs citoyens qui avaient tenté d'arrêter l'animal effrayé, avaient dû renoncer à leur entreprise, à cause de la rapidité de la course, ce qui les exposait à un réel danger.

Inutile de dire que M. Giroux a été chaudement félicité par toutes les personnes — parmi lesquelles le capitaine de pompiers Naud, — témoins de son exploit.



M. Damase Giroux, contremaître de la caserne de pompiers No 2, qui, au risque de sa vie, a hier, arrêté un cheval à l'épouvante.

leva le vieillard de l'endroit qui allait lui être fatal, puis s'efforça à le maîtriser, non sans avoir été traîné une quarantaine de pieds.

Avant lui, plusieurs citoyens qui avaient tenté d'arrêter l'animal effrayé, avaient dû renoncer à leur entreprise, à cause de la rapidité de la course, ce qui les exposait à un réel danger.

Inutile de dire que M. Giroux a été chaudement félicité par toutes les personnes — parmi lesquelles le capitaine de pompiers Naud, — témoins de son exploit.

#### UNE PIQUE DE GLOU ROUILLE

CAUSE LA MORT DE M. OVILA BARBARIE, LE CHEF DES ETACADES DE LACHINE.

M. Ovila Barbarie, chef des étacades de Lachine, a été, mardi de la semaine dernière, victime d'un accident dont il est mort hier. M. Barbarie était à travailler en compagnie de son fils, Olivier, lorsqu'il se déchira le dedans de la main droite sur un clou rouillé, en voulant se garantir d'un plançon qui allait lui tomber sur la tête.

La blessure qui paraissait d'abord assez insignifiante, s'est bientôt aggravée. Il en est résulté l'empoisonnement du sang qui en quelques heures ferma, pour toujours, les yeux de ce homme de bien que fut M. Barbarie.

Une blessure de fer rouillé entraîne bien souvent le tétanos, et puis la mort; car, il y a dans ce vieux métal des microbes dangereux.

Le fils du défunt, Olivier, eut aussi le poignet de la main droite fracturé en deux endroits, par le même marteau qui a causé la mort de son père.

#### GRAVE CHUTE D'UN ECHAFAUD

DEUX HOMMES TRANSPORTES A L'HOPITAL VICTORIA A LA SUITE D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL.

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons que deux hommes sont tombés d'un échafaudage dans la partie nord de la ville, et ont été transportés à l'hôpital Victoria.

#### AUX TROUSSES DES VOLEURS

Le détective McCaskill est parti à la recherche des détraqueurs de la Banque Provinciale.

#### POUR VOL A L'ETALAGE

Joseph Bouchard, 36 ans, a été arrêté par l'agent spécial Robitault, du poste central, pour vol à l'étalage d'une paire de chaussures. Le prévenu proteste de son innocence.

#### LA TROUPE DES NOUVEAUTES

M. V. Heurion, directeur des Nouveautés, écrit à des amis de Montréal qu'il s'embarquera le 22 août, à bord du "Tunisien", ligne Allan, avec les nouveaux artistes qui doivent composer la troupe des Nouveautés pour la saison 1907-08.

## DES CHANTIERS TEMPORAIRES

Une grave rumeur circulait dans les cercles maritimes, cet avant-midi.

#### LA CIE R. & O.

A cause du grand nombre de ses navires qui fréquentent, chaque jour, notre port, ferait

#### UNE INNOVATION

Il est rumeur que la compagnie de Navigation Bachelier et Ouellet est à chercher dans les environs du port de Montréal, dans le but d'y trouver un site convenable pour y établir un petit chantier temporaire de réparations.

A cause du grand nombre de navires de cette compagnie qui font chaque jour le service de notre port, on considère qu'un chantier comme celui projeté, rendrait de réels services.

L'Assemblée de Marieville

UN GRAND NOMBRE DE DEPUTES ET D'ELECTEURS REPENDENT A L'INVITATION DE M. GIRARD.

(Du envoyé spécial de LA PRESSE)

Marieville, 11. — Parmi les personnalités marquantes arrivées pour prendre part à l'assemblée politique convoquée par M. Girard, cet après-midi, on remarque: l'hon. M. Jules Allard, ministre de l'Agriculture; M. Philippe Roy, l'orateur de l'Assemblée législative de Québec; M. Jérôme Décaré, député d'Épichelaga; Godfrey Langlois, député de la division Saint-Louis; M. Côme Chénier, député de Laprairie; M. Lafontaine, député de Berthier; M. H. Champagne, député de Deux-Montagnes; M. Maurice Perreault, député de Chambly; Joseph Morin, député de Saint-Hyacinthe; M. Benoit, député d'Iberville; M. Gosselin, député de Missisquoi.

L'assemblée aura lieu au parc Crevier, qui est une place idéale pour les assemblées en plein air.

Elle sera présidée conjointement par MM. Edmond Guillet, maire de Marieville, le préfet du comté, M. Charles Meunier et M. J.-N. Poirier, président de l'Association Libérale du comté de Rouville.

A l'arrivée du train la fanfare locale, l'Union Musicale a s'éternisé les visiteurs.

M. Girard, le député de Rouville et M. le maire Guillet, ont accompagné des autres principaux citoyens de Marieville souhaitèrent la bienvenue aux arrivants.

M. Girard convia les députés et les journalistes à un lunch qui leur fut servi à son domicile avec une cordialité charmante.

L'assemblée doit commencer à 1 heure de l'après-midi.

D'après les apparences, environ 2,000 personnes assisteront à cette importante assemblée politique.

Le prince Guillaume, fils aîné du prince héritier de Suède, visitera Montréal le mois prochain en se rendant à la côte du Pacifique. Il sera

Le prince Guillaume, fils aîné du prince héritier de Suède, visitera Montréal le mois prochain en se rendant à la côte du Pacifique. Il sera

#### ENCORE UN PRINCE

LE FILS AINE DU PRINCE HERITIER DE SUEDE VISITERA LE CANADA.

Le prince Guillaume, fils aîné du prince héritier de Suède, visitera Montréal le mois prochain en se rendant à la côte du Pacifique. Il sera

#### LOIN DE LA FOURNAISE

A l'exemple des directeurs de la compagnie de Navigation du Saint-Laurent, le club Montcalm, bien connu dans le monde de nos sports d'hiver, a décidé d'organiser, cette année encore, à la demande d'une foule de citoyens, une série d'excursions sur le Saint-Laurent.

Ce sont les soirées que le public pourra aller passer loin de la fournaise de nos chaudières en asphalte, à bord du superbe vapeur "Beaupré", que le club Montcalm a spécialement noyé.

Un orchestre de musiciens de choix exécutera un programme artistique à chacune de ces excursions, dont la première aura lieu demain soir, 12 juillet. La "Beaupré" quittera le quai à 8.15 heures p.m.

#### NAISSANCES

BERUBE — A Montréal, le 1er juillet 1907, au 210 rue du Commerce, de M. J. G. R. Bérubé, un fils, baptisé Joseph-René-Holland.

MELOCHIE — A Lachine, le 9 juillet 1907, l'épouse de M. Octave Gauthier, un fils, baptisé Jean-Joseph-Adrien.

POITRAS — A Montréal, le 9 juillet 1907, l'épouse de M. Jean-Eug. Poitras, un fils, baptisé Joseph-Sévère-Meloche.

SARRAZIN — A Montréal, le 5 juillet 1907, au 210 rue des Carrières, l'épouse de M. Sévère Sarraz